

LA CLEF
DU CABINET
DES PRINCES
DE L'EUROPE,

Ou Recueil Historique & Politique
sur les matières du tems.

Contenant aussi quelques nouvelles de Littérature.

DECEMBRE 1757.



A LUXEMBOURG;

Chez l'Héritière d'ANDRE CHEVALIER, vivant
Imprimeur de Sa Maj. l'Impératrice-Reine.

M. D C C. LVII.

*Avec Privilège de Sa Majesté Impériale. Et
Approbation du Commissaire Examinateur.*

AVIS AU PUBLIC.

CE Journal paroitra, comme de coutume, régulièrement au commencement de chaque mois. On ne négligera également rien pour continuer à le rendre le plus curieux & le plus intéressant qu'il sera possible. Pour cela on invite les Savans à vouloir bien nous communiquer les ouvrages qu'ils croiront pouvoir plaire au Public. Ils sont priés d'adresser leurs Lettres & Paquets (francs de port) à l'Héritière de feu le Sr. Chevalier, qui a seul le fond de cet Ouvrage mensal depuis son origine, & le vend complet & par mois séparés.

On trouve aussi chez la même Héritière, outre ses impressions; un grand assortiment de Livres de tous Pays. Elle débite plusieurs Journaux Historiques, Politiques & Littéraires, entre autres, Mémoires des Arts & des Sciences de Trevoux: Mémoires pour servir à l'Histoire des Hommes illustres, par le Père Nicéron, Barnabite, à présent 44 vol.: Journal littéraire imprimé à La Haye depuis la Paix d'Utrecht, 24 volumes en 42 parties, & continué: Bibliothèque Italique, ou Histoire Littéraire de l'Italie, 18 vol.: & Lettres sérieuses & badines sur les Ouvrages des Savans, par Mr. de Beaumarchais, à présent en 12 Tomes 27 parties in 8^o nouv. édit. revûe par Mr. de Casumat 1740. Ce dernier Journal est extrêmement curieux; ladite Héritière le vend par corps complets & par volumes séparés. Il en paroît, aussi-bien que de la Bibliothèque Italique, & des Mémoires du P. Nicéron, un volume tous les trois mois, de même que de la Bibliothèque raisonnée, qui contient à présent 34 tomes en deux parties chacun; & de la Bibliothèque Germanique, à présent 45 volumes.

LA CLEF
DU CABINET
DES
PRINCES DE L'EUROPE

Ou Recueil Historique & Politique
sur les matières du tems.

DECEMBRE 1757

ARTICLE PREMIER.

*Contenant la suite du Roman Politique
&c.*

DANS le premier Extrait de ce Roman, donné dans notre Journal du mois passé, nous avons vu l'Auteur s'élever au-dessus des titres & des prétentions de l'Europe, chercher les droits & les franchises des Colonies Américaines, non dans les Archives de leurs Métropoles, mais dans l'assise de leur terrain; préférer les loix gravées par la Nature sur le sol où ces Colonies sont situées, aux conventions réglées par les Traités qui les concernent, & former avec ces moyens un *équilibre réel*, qui défère à la France ce qu'elle réclame en Amérique.

Mais en vain la situation des Colonies respectives

& la nécessité d'un juste équilibre pour la sûreté de leur état & de leur Commerce, concourent au scûtien des prétentions actuelles, si les principes moraux y sont contraires. Ce n'est pas assez que la Nature s'explique par la voix des possessions, il faut qu'elle s'explique également par l'organe de la justice générale. L'Auteur cite les Nations à ce tribunal, dont les Arrêts, sans égard à aucun intérêt particulier, ni à aucun système politique, ne se forment que sur des principes qui embrassent le bien commun de tout l'univers.

Entre les Loix des Nations dans le Commerce, & les Loix des hommes dans la société, notre Auteur n'admet aucune différence; il réduit toutes ces Loix à la *bonne foi* comme à leur premier mobile; les autres vertus n'en sont que l'appui. L'instinct de la nature se porte de lui-même à la justice; mais souvent la corruption l'en détourne, & la réflexion l'en éloigne. De-là vient que, s'il faut peu de vertu pour avoir le sentiment de la justice, il en faut beaucoup pour le suivre. Sous les auspices de la bonne foi, les conventions justes entre les Nations devroient être aussi immuables que les règles de l'équité entre les citoyens.

Dans les Etats, que la foi des Traités soit toujours respectée; la paix, source unique d'un bonheur général, n'aura jamais rien à craindre de l'ambition du Gouvernement. Les Chefs eux-mêmes, s'ils sont Citoyens, s'ils connoissent la valeur d'une paix jurée, auront, dans les Traités, des *dignes invincibles* qu'ils opposeront, comme des chartes de la liberté publique, à l'orgueil & à l'avidité nationale. L'Auteur convient que cette fidélité à remplir les conventions trouve de plus grands obstacles de sociétés à sociétés que d'homme à homme, les vices des Sociétés étant plus forts par leur étendue que les vices des particuliers. Mais il prétend qu'on doit attendre des Sociétés de plus grands exemples que des Citoyens pris séparément; & que si la *bonne foi* avoit sui de chaque maison particulière, elle devroit se retrouver dans l'Etat: il en conclut que le Droit politique doit avoir par sa nature, des principes plus épurés & plus parfaits que le Droit civil: les objets de la législation politique étant plus élevés, son vol doit être plus

plus haut que celui de la législation civile.

L'inégalité que la nature laisse entre les peuples, ne donne au plus fort, au plus intelligent, aucun droit de s'enrichir, ni de s'aggrandir aux dépens du plus foible & du plus malheureux. Dans les idées de l'Auteur, la force & l'industrie ne font point des *droits politiques*. Pour mieux entrer dans ces idées, rapportons ici quelques-uns de ses principes sur l'interprétation des Traités; nous le verrons en faire l'usage le plus intéressant, comme le plus légitime.

1°. S'il y a quelque obscurité dans un Traité, on ne doit jamais l'interpréter contre celui qui avoit intérêt de se mieux expliquer. En ce point le Droit politique diffère absolument du Droit civil: dans le for civil il n'est pas toujours possible de remonter au principe de la convention pour en expliquer les clauses douteuses; ainsi l'on est obligé de s'en tenir étroitement à la lettre du contrat, & par cette raison il est permis de l'interpréter contre celui qui avoit intérêt de se mieux expliquer. Mais dans le for politique on peut toujours remonter au principe de la convention, qui est la paix des Etats & la perpétuité de cette paix. Le grand intérêt de la maintenir est une raison toujours subsistante: ainsi dans le cas d'un Traité où il se trouve quelque clause douteuse, on ne prend pas les choses à la rigueur; les prendre de cette manière, seroit établir un *Droit barbare*, parce que le fer est perpétuellement levé pour couper le nœud qu'on ne voudroit pas délier; c'est-à-dire, parce que cette rigueur seroit naître des guerres qui sont toujours le plus grand de tous les maux. L'interprétation du doute doit donc se faire par l'examen des *convenances*: principe de solution qui, comme quelques autres, auroit dû être développé par le très-profond Auteur de cet Ouvrage.

2°. Dans une *paix violente*, l'obscurité du Traité vient plutôt de celui qui donne la paix à des conditions injustes, que de celui qui la reçoit. La pudeur force la cupidité à couvrir sous le nuage, la honte de ses intentions. Cette cupidité en appelle aux armes & non à la justice, quand elle entreprend d'expliquer les termes équivoques dans le sens de l'invasion ou de l'oppression qu'elle méditoit. Sur ces clauses am-

bigués on ne doit point consulter le génie des Négociateurs; la bonne foi en doit être l'unique interprète; les convenances en sont la clef générale; n'étant ni passagères, ni variables, elles impriment au Traité un caractère de perpétuité, qui lui est essentiel.

3°. En stipulant dans un Traité, un don ou une cession, on est censé accorder tout ce qui est nécessaire pour jouir de la chose donnée ou cédée. Tous ces principes sont reconnus dans *la Morale de toutes les Nations*: appliquons-les avec l'Auteur au Traité d'Utrecht.

Dans ce Traité, l'Angleterre accorde à la France, ou une paix solide & durable, ou une paix *violente*; c'est-à-dire, une paix fondée sur le malheureux état des affaires de la France, & sur la prospérité des siennes; prospérité qui n'étoit qu'apparente, puisqu'elle couvroit à ce Royaume des sommes immenses, dont la dette n'est pas encore acquittée. Si ce fut une paix *violente* qu'on accorda à la France, cette paix ne doit être regardée que comme une paix aussi passagère que ses malheurs; la médiation de l'Angleterre ne fut qu'une médiation *armée*; On fut forcé d'en souffrir la violence, en attendant les moyens de la redimer. Si ce fut une paix solide & durable, le Traité où elle fut scellée, rentre dans la classe des Traités ordinaires; il doit être interprété selon les principes de morale qui sont communs à tous les Traités, & qui en rendent la religion inviolable. La première hypothèse est odieuse: fût-elle conforme à l'intention des Négociateurs, elle ne l'est pas au Droit politique des Nations. Or, la lettre d'un Traité ne doit pas être entendue dans le sens particulier d'un Négociateur mal-intentionné, mais uniquement dans le sens honnête du Droit commun. Aux yeux de l'Europe, c'est la voix de l'humanité, & non le cri de l'animosité, qui doit fixer le sens d'un Traité; devant les Nations, ce Traité ne doit être marqué qu'au sceau de la foi publique. S'il ne portoit que le sceau de la passion, l'honneur de l'humanité ne permettroit pas de le respecter; il faudroit en effacer ou en oublier les traits odieux; il faudroit aujourd'hui corriger le vice de la négociation par l'équité de l'interprétation; l'une de
voit

vroit être le voile ou le remède de l'autre. Dans l'explication des Traités, on ne doit recourir à aucun système qui ne tende pas à desarmar & à enchaîner les Puissances que le Traité lie & oblige. La violence peut présider à la rédaction d'un Traité; mais la Nation violentée, en reprenant ses forces, recouvre le Droit comme le pouvoir de briser les fers injustes dont on l'a chargée.

Si, dans le Traité d'Utrecht, l'Angleterre a prétendu *asservir* le Canada, pourquoi, reprend l'Auteur, l'a-t-elle cédé? En le *cedant* a-t-elle prétendu s'attribuer *le mérite de la modération*, & s'approprier *le profit de la violence*? L'obscurité répandue dans l'acte de cession, n'étoit donc qu'un piège; l'Europe voudra-t-elle en autoriser l'artifice, & expliquer la cession dans un sens qui, au lieu d'en transporter la valeur au *cessionnaire*, la réserve au *donateur*? Ce Traité n'auroit-il fait qu'affermir, en le cachant, le joug que l'Angleterre imposoit au Commerce de la France & de l'Europe entière? L'Angleterre se *joûoit* donc de la France en traitant & en s'alliant avec elle, & sous la foi d'un Traité consommait une fraude dont le dol, manifesté par la guerre présente, doit indigner & armer l'Europe contre une prépondérance dans le Commerce, que ce Traité assure aux Anglois; puisque les suites n'en seroient pas moins dangereuses que celles d'une prépondérance dans les armes. C'est à l'Europe de ramener le sens de ce Traité à une consistance fixe & irrévocable, qui rende aux Colonies Françaises les moyens de se conserver, de jouir des fruits de leur sol & de leur industrie, & de balancer les Colonies Angloises par un juste & réel équilibre. L'intérêt invariable de l'Europe exige donc qu'on interprète le Traité d'Utrecht, dans le sens non d'un partage *civil & légal*, tel qu'on le supposeroit entre des cohéritiers; mais d'un *partage politique* d'où résulte *l'équilibre, la force & la sûreté*, suivant le plan que l'Auteur en trouve tracé par la nature dans l'Asiète & le rapport des différentes Colonies Septentrionales. Nous allons l'accompagner *dans le Continent Méridional & dans les Isles du Vent de l'Amérique*, dont il a également cherché l'Equilibre.

Le Continent Meridional de l'Amérique est occupé

cupé par les Colonies des Espagnols & des Portugais. Leur éloignement les garantit des entreprises au moins considérables que pourroient tenter contre-elles les autres Puissances de l'Europe. De grands armemens auroient plus d'échecs à en craindre que de succès à en espérer. La plupart des Colonies Espagnoles ont plutôt à défendre leur Commerce qu'on peut s'approprier, que leur territoire qu'on ne sauroit ravager. Peu défenduës par leur assise, elles le sont par la position des Colonies étrangères; le partage que celles-ci font du Commerce de ce Continent Espagnol les intéresse toutes à le défendre: il n'est guères menacé que par la Jamaïque, dont le fond s'épuise, & dont la population, manquant de ressources, en pourroit chercher dans les portions incultes du même continent.

Les Isles du Vent forment un *Archipel* où la difficulté de s'étendre *éguillonne* l'industrie, où la nécessité du Commerce *naturalise* la Navigation qui fournit des moyens à l'industrie, & par conséquent des forces à la population. On chercheroit en vain dans ces *petites masses isolées* un point d'équilibre stable; la nature n'y a pas pourvu; la pêche nourrit leurs habitans sans les enrichir, & fait subsister la population *locale* sans l'augmenter. Le Commerce de ces Isles avec le Continent est *incertain & précaire*; il est fondé, non sur la force, mais sur l'*intrigue*. Ainsi on n'y peut guères acquérir une prépondérance fixe & réelle; les Isles qui font ce Commerce, étant presque à égales distances du Continent, sont, à cet égard, dans un équilibre qui ne sauroit être rompu que par des *Comptoirs armés*, tel qu'étoit celui de *Reathen* fortifié dans la dernière guerre par les Anglois.

A la Martinique, le peuple est *actif & naturellement guerrier*: sa présomption augmente sa force; de là une supériorité dans la défense & dans l'attaque qui rend cette Colonie *redoutable*. En général le sol des Colonies Françaises ayant plus de fond que celui des Colonies étrangères, il en reflue moins d'hommes au Commerce extérieur; par conséquent il y a *plus d'usages, plus de force, plus de tenue dans la population Française des Isles du Vent*. Quand le Commerce refuse de l'emploi à des hommes si actifs, ce vuide

tourne

tourne au profit de la force militaire; c'est pourquoi la guerre apporte aux Colonies Françoises une supériorité que la paix leur enleve. Ainsi quelque équilibre qu'on suppose d'ailleurs entre les Isles du Vent, si, dans les Françoises la population devenoit trop abondante, le reflux de ce peuple formeroit bientôt une troupe de conquérans dont la force militaire ne trouveroit aucune résistance: alors les terres incultes qu'on trouve dans quelques-unes de ces Isles, comme à Sainte Lucie & à Saint Vincent, deviendroient le juste patrimoine de ces hommes qui n'en auroient point d'autre; car, comme le dit l'Auteur, *l'ordre des idées force de donner des terres aux hommes, & non des hommes aux terres.*

Saint-Domingue, la plus riche & la plus fertile des Colonies Françoises, est la moins peuplée: ainsi elle ne sauroit former une Marine qui écarte l'ennemi, ni une Barrière qui l'arrête. Deux Isles Espagnoles, Cuba & Portorico, semblent moins envelopper que menacer deux de ses côtes. La Jamaïque, placée à l'ouverture du Golfe du Mexique, en ferme l'entrée aux denrées de Saint-Domingue, sans leur laisser aucune sortie hors de l'enceinte de cette quantité immense de petites Isles qui environnent les grandes Antilles. L'Espagne possède la plus belle & la plus fertile partie de St. Domingue: entre les Espagnols & les François on n'a jamais pu fixer une frontière certaine; ainsi au-dehors & au-dedans nulle sûreté, nulle défense; l'assiette & l'étendue du terrain n'en donne pas davantage.

Cependant ses rivages, dans leur longueur, ne formant aucun point d'appui pour la défense, ils ne laissent aussi à l'ennemi aucun centre d'attaque. Or, quand le désavantage est égal pour la défense & pour l'attaque, sur un vaste rivage bordé de plaines, il en résulte pour la Colonie une supériorité; c'est de pouvoir aisément assembler ses forces établies, & par-là réduire la plus heureuse attaque à l'impuissance d'obtenir des succès durables; ainsi St. Domingue ne peut être la conquête absolue d'une Puissance maritime. Les brigandages passagers qu'on y peut exercer, seroient aussi ruineux pour les Brigands que pour la Colonie.

Entre les Colonies des Antilles, l'Auteur n'imagine

gine qu'une espèce d'équilibre; il résulteroit de l'extinction de la Jamaïque: son sol stérile la rend inutile à l'Angleterre; ce ne seroit donc qu'ôter du Golphe qu'elle occupe, *une espèce d'epouvantail qui*, selon l'Auteur, *insulte à la liberté de toutes les Nations* par la retraite qu'il donne aux Vaisseaux de guerre. De la part de la Colonie Espagnole de St. Domingue, on ne craint rien ici pour la Colonie Françoisé: quand les Espagnols formeroient des entreprises, ce ne seroit que pour exercer des ravages qui ruineroient les François sans profit pour les Espagnols: d'ailleurs la France & l'Espagne sont trop unies pour autoriser ces frayeurs. Tout ce que l'Auteur souhaiteroit, c'est que les Espagnols cédassent aux François peu-à-peu un terrain qui leur est inutile, & qui n'éleveroit les forces de ceux-ci qu'à un juste équilibre avec les autres Colonies Espagnoles. Sans en venir à cette cession, l'Auteur propose pour le Nord de cette Isle, des arrangemens préférables à ceux qu'on a faits: il est étonnant qu'on ne s'en soit pas avisé dès la fondation de cette Colonie; on y auroit gagné une Navigation & un Commerce plus libres & plus faciles, & par-là on eût élevé la balance de St. Domingue au même niveau où celle de toutes les Colonies voisines est placée. Ici c'est encore la nature qui se prête aux idées de l'Auteur; elle offre à la Colonie qu'il affectionne, des sources d'accroissement & des forces de sûreté, dont le Droit politique ne sçauroit ni troubler, ni contrarier l'usage, & qui n'ont rien d'opposé au Traité de Rishwich. Ce projet seroit tomber la Jamaïque, dont les Anglois se sont fait *une espèce de Cilicie*. Pour bien concevoir ce projet, il faut recourir au Livre que nous abrégeons.

Si l'Espagne ouvroit à toutes les Nations le Commerce de son Continent, l'Auteur y laisseroit aux François & aux Anglois la concurrence libre; les uns n'y pourroient acquérir sur les autres qu'une prépondérance d'émulation & d'industrie toujours facile à supporter, à éгалer & à détruire. Pour éviter aux obstacles que les Anglois, à la faveur de la Jamaïque & de sa situation, pourroient mettre à la sûreté de ce Commerce rendu libre par les Loix politiques, l'Auteur montre, à St. Domingue,

des endroits où l'on pourroit fonder des établissemens analogues à ceux de la Jamaïque; ils contrebalanceroient les avantages que cette Isle donne aux Anglois, & empêcheroient l'abus qu'ils en peuvent faire. A ces projets il ajoute celui d'un Port dans le Golphe du Darien pour balancer les Croisières; il en montre la possibilité pour les François, & l'utilité pour les Espagnols. Si l'on examine les résultats généraux que l'Auteur donne de tous ces projets, on conviendra qu'il conserve à chaque Puissance ce que la nature lui donne de nerf & de forces, & qu'il ne tend qu'à détruire le pouvoir exorbitant où ces Puissances pourroient aspirer. La Jamaïque ôte aux grandes Antilles les moyens de se conserver & de maintenir la liberté de la navigation. Malgré les Traités, cette Isle entretient l'image de la guerre au milieu des opérations pacifiques du Commerce: voilà ce qui inspire à l'Auteur l'envie de réduire cette Isle à la culture de son terrain, & à la population qui peut lui être nécessaire.

Le partage de forces que la nature a fait entre ces Colonies, n'est pas égal; & le rapport de ces forces inégalement partagées, varie encore très-souvent au gré de mille accidens qui les changent; ainsi presque tous ces divers équilibres, imaginés & combinés avec tant d'esprit & de profondeur, peuvent se rompre & s'anéantir. D'ailleurs certaines Colonies, comme celles de la Hollande & du Dannemarck, sont si petites, si foibles, & environnées de si puissantes Colonies, qu'elles n'ont dans tous ces équilibres aucune défense, aucune sûreté. Notre Auteur abandonnera-t-il à la merci des forts, ces foibles que la nature néglige ou que la fortune trahit? Non, son système les embrasse tous sans prédilection. En faveur des foibles Colonies, il voudroit régler entre toutes les Puissances une immunité générale respective pour le Commerce maritime, une Convention d'affranchir les Mers de toute domination particulière, une Loi de respecter le territoire & le Commerce de toute Colonie, quelle que puisse être sa force ou sa foiblesse. Dans le monde, ou du moins en Europe, il voudroit interdire les Guerres maritimes à toutes les Puissances; ces guerres dont

dont la sphère & l'action s'étend à toutes les plages, & atteint tous les peuples malgré l'inégalité des distances; ces guerres dont la forme est essentiellement *barbare*, dont le but & le pillage sont l'amorce; dont la paix ne peut que suspendre & arrêter le cours, sans jamais pouvoir en réparer les pertes & les malheurs; dont l'objet est d'attaquer les hommes dans leurs biens les plus réels & les plus nécessaires, l'industrie & la subsistance. Cette Convention de laisser à jamais la Mer libre à toutes les Nations & d'éteindre toute Marine militaire, l'Auteur en démontre la possibilité & la justice. Il pense que les Puissances réputées *Maritimes*, sont les plus *dangereuses* par leur nature & par leur constitution intérieure; que l'*avidité commerciale* y répand une influence impure qui *corrompt les premiers principes*; que cette *avidité* retient la *féroce* du despotisme, lorsque l'*ambition* l'abandonne; que les *conquêtes* de ces sortes de Puissances se perpétuent dans la *servitude*, lorsque celles des Puissances belliqueuses deviennent des *Provinces*. Par exemple, l'Ecosse n'a plus la propriété de son Commerce, l'Irlande demeure subjuguée, tandis que l'Alsace & la Flandre vivent sous leurs Loix & jouissent de leurs franchises.

La Terre n'est qu'un seul Etat: la Providence en égale tous les climats en unissant tous leurs habitans par le Commerce; les uns portent aux autres ce qui leur manque; l'abondance devient commune; tous les besoins sont remplis. Ainsi rompre le Commerce, c'est rompre la chaîne qui lie toutes les Nations, c'est leur laisser leurs besoins & leur ôter leurs ressources; c'est violer le Droit naturel & attenter à une guerre de liberté, que le Créateur, jaloux du bien public, a prétendu rendre inviolable. On sent que ces grands principes réduisent la force à l'impossibilité de faire le mal, & délivrent la foiblesse des occasions de le craindre. Cependant notre Auteur ne se prévaut point de ces principes si vrais en eux-mêmes & si favorables à son système. Il s'attache à un autre principe qui, sans être plus solide, est plus sensible & plus intéressant; qui seul peut le réprimer la guerre & tous ses procédés; qui en exclut toute idée de châtement & de vengeance; qui la renferme

renferme dans son droit réel, la nécessité de rétablir la paix, & qui réduit les moyens de la faire, aux seuls moyens qui la terminent avec l'égalité nécessaire au bien & au repos des Puissances belligé-
rantes.

Ce principe ne permet à la guerre que les moyens d'en éteindre le feu: tels sont l'enlèvement d'une frontière, pour découvrir le centre d'un Etat ennemi de la paix, & la soustraction des tributs, qui ravit à cet Etat l'aliment de sa force militaire. Mais les dévastations, les incendies, le pillage des Villes ne sont pas les opérations d'une juste guerre: ce sont les excès atroces d'une Puissance qui aspire à un *Despotisme funeste*: se permettre ces horreurs, c'est faire la guerre en Europe comme en Asie, aux Hommes & non aux Puissances. Or les prises de Vaisseaux ne sont-elles pas des procédés de la même espèce? Ne sont-ce pas, pour les Colonies, d'horribles dévastations qui les appauvrissent subitement, & qui font des troupes de Mer un Corps de Corsaires? Les Commerçants d'une Nation ne perdent-ils pas en détail ce qu'elle enlève en gros.

Une défense d'attaquer & de prendre les Vaisseaux de Commerce, seroit un frein qu'on voudroit donner aux Puissances belligérentes. C'est ici un paradoxe qui paroît étrange: l'Auteur le sent, & n'en a pas moins le courage de le soutenir par ce dilemme: La Nation qu'on attaque, ou n'a de puissance que par le Commerce, ou a une puissance indépendante du Commerce. Si sa force est fondée sur le Commerce, le ruiner c'est anéantir cette puissance & passer par conséquent le but d'une juste guerre, qui se borne au désir d'une réparation, ou au vœu de la paix. L'humanité ne permet point à la guerre de détruire aucune Nation; il y a toujours d'autres moyens de la réduire à la raison & à la justice. Si cette Nation a une puissance indépendante de son Commerce, en le ruinant ou ruinera son luxe, on concentrera, on augmentera, on animera ses forces intérieures. Son Gouvernement enchaînera d'autres Puissances à ses intérêts; bientôt elle sera en état de soutenir la guerre maritime avec avantage. La puissance belliqueuse de Rome ne fut pas long-tems à dompter & à subjuguier la puissance

fance commerçante de Carthage. Ce n'est pas à des Marchands, mais à des Soldats qu'on doit faire la guerre. Si l'on veut mettre la prise des Vaisseaux au rang des contributions, il faut la soumettre aux mêmes règles. Si on la laisse libre, sans lui fixer aucunes bornes, elle devient pour les Villes de Commerce & pour les Côtes Maritimes, & encore plus pour les Colonies qu'elle prive de leur subsistance, & qu'elle empêche de réaliser leurs biens systématiques, une dévastation qui monte à un excès où il ne fut jamais permis de porter les contributions & les corvées exigibles en pays ennemi.

L'Auteur voudroit qu'on traitât un Vaisseau pris comme une Province saisie, & que de part & d'autre les contributions fussent dans la même proportion, de sorte que le Vaisseau & la Province pussent également subsister après avoir payé la contribution: on la prendroit sur la valeur du chargement, on la fixeroit à une rançon dont le prix égalant la moitié de la valeur du Vaisseau, les Corsaires ne pourroient s'en plaindre, ni l'humanité en murmurer. La Politique même n'y perdrait pas, puisque ces prises ne font qu'animer le zèle de la Nation appauvrie. A la paix, son Commerce renaît toujours avec de nouvelles forces, & s'étend bientôt au-delà des bornes précédentes. Ainsi les fraix de la guerre seroient toujours supportables à la plus foible Puissance, elle n'en seroit jamais assez ruinée pour ne pas gouter les douceurs de la paix. L'Auteur croit que cet usage de rançonner les Vaisseaux, seroit avantageux, même à la piraterie regnante. Il adouciroit la rigueur actuelle du Droit public, & prépareroit la voie à cette Paix universelle que l'Auteur voudroit établir sur les Mers. Pour y arriver, il n'a plus qu'un pas à faire, il le franchit sans recourir à d'autres principes que ceux qui l'ont approché si près de son but.

Entre Puissances égales, les rançons étant fixées, les prises & par conséquent les rançons seront égales: la guerre maritime n'aboutira donc qu'à faire des fraix d'armemens, & à verser du sang. Par conséquent dans le système d'une paix universelle, qui épargne cette guerre, ou épargne ces fraix considérables & ce sang précieux. Si entre les Puissan-

ces maritimes les forces sont inégales, cette paix universelle ne cessera de paroître juste qu'à la Puissance préponderante; mais ses prétentions ambitieuses ne sçauroient renverser les principes fermés qui en démontrent l'injustice. Au reste, les Puissances les plus opposées au système de notre Auteur, ne sçauroient guères être que des Puissances qui, séparées de notre Continent par la Mer, ne peuvent intervenir dans les guerres de l'Europe que par le moyen de leurs Flottes guerrières, qui n'ont de forces que pour troubler les Mers, ni d'ambition que pour envahir le domaine, & qui voudroient en vain justifier leurs armemens par la nécessité de protéger le Commerce, puisque le Commerce & la liberté de le faire étoit un bien que personne n'attaquoit. Ainsi les guerres maritimes se sont allumées au feu des autres guerres, sans en avoir l'objet ni la nécessité. La Mer est un espace libre, où l'on n'a aucune possession fixe ni à défendre, ni à usurper: la terre est le seul élément où l'on ait des possessions stables & susceptibles d'être disputées les armes à la main.

En supposant les principes qu'on a établis jusqu'ici dans cet Ouvrage, qu'arriveroit-il enfin si un Etat, placé hors du Continent & par-là écarté de la sphère propre de la guerre, abusoit de sa Marine guerrière, & en venoit à des pirateries subites & inusitées? Après ses premiers exploits, " Tout-à-coup il se feroit un silence dans le Continent d'Europe. . . . Les Puissances offensées se ramasseroient sur elles-mêmes. Après de courts intervalles, la force intérieure, les armées, les subsides passeroient sur des Vaisseaux de guerre; toutes les actions seroient mesurées & utiles. Bientôt les Flottes formidables des Puissances maritimes, surchargées d'un nombre excessif de Vaisseaux, à qui il ne manque qu'assez d'hommes pour les défendre, lassées de craindre les irruptions qu'elles sont destinées à écarter, n'osant rien tenter même de médiocre, dissipées sans combat, chercheroient l'abri de leurs Ports; & l'on verroit ces Puissances superbes, réduites à leur juste valeur, forcées de laisser régner sur les Mers, les Puissances qu'elles n'y ont point voulu pour égales. "

La source des forces commerçantes est moins dans l'industrie d'une Nation que dans la situation favorable de ses Côtes, & dans les produits de son climat: sa force offensive vient moins de son génie que de sa population & de son adhérence au Continent. La nature n'a semé que dans les élémens stables & permanents, tous les vrais principes des forces politiques. Les Puissances du Continent sont dans l'usage habituel des armes; elles auront plutôt bâti des Vaisseaux de guerre que les Puissances maritimes, isolées du Continent, n'auront formé une Infanterie. " Une Puissance maritime dans l'étendue
 „ du sens qu'on veut donner à ce terme, est un
 „ être de raison. La Mer ne peut être une demeure
 „ fixe, un centre de domination. . . . Quelles se-
 „ roient ses défenses fixes? Elle a à combattre les
 „ élémens même. Qu'on parcoure les monumens
 „ historiques; a-t-on vû quelques grandes révolu-
 „ tions opérées par les Vaisseaux? Toutes n'ont-
 „ elles pas tourné contre les Nations qui ont voulu
 „ abuser de la force maritime en la rendant offen-
 „ sive? Athènes, couronnée sur terre par tant de
 „ succès, n'a-t-elle pas dû la ruine de sa Républi-
 „ que à l'entreprise maritime sur la Sicile? Les
 „ Puissances fondées sur le Commerce, ont disparu
 „ rapidement. Les Empires fondés sur les armes,
 „ se sont maintenus. Les Places de Commerce,
 „ protégées par un Gouvernement Monarchique,
 „ ont subsisté; plusieurs soumises au Despotisme,
 „ dont le propre est de tout détruire, ont résisté à
 „ la corruption de ses principes. Il se trouve donc
 „ dans la Puissance maritime un vice radical, &
 „ comme un naufrage général qui lui est réservé,
 „ &c. „

Ici, c'est-à-dire, à la fin de sa quinzième Lettre, l'Auteur recapitule, ou rassemble en Orateur éloquent les conclusions du système qu'il a développé en profond Politique; il exhorte l'Europe à maintenir la liberté des Mers, à favoriser la prospérité des Colonies, à leur épargner les malheurs de notre Continent, & à ne pas détruire, par les armes, les hommes où la nature du climat en souffre déjà si peu. Il termine son ouvrage par l'examen du système d'une paix universelle en Europe. Nous y trouverions en-

Sur la matière d'un bon Extrait, sans nous laisser d'analyser une doctrine qui ne respire que la justice & l'humanité: on regardera, sans doute, ce système comme celui de la République de Platon; cependant les principes sont si simples, si purs & si familiers, qu'on n'oseroit encore les combattre sans les réclamer, ni les violer sans leur rendre hommage. Semblable au système de la nature dans l'ordre Physique, ce système dans l'ordre Politique enfanteroit la plus heureuse harmonie, tous les accords en seroient réguliers & tous les tons justes. Dans cet Ouvrage, tout est marqué au coin d'un génie fort & puissant: peut-être souhaiteroit-on qu'il y eût autant d'aisance & de clarté dans le style que de solidité & de profondeur dans les choses.

II. *Ostéologie Théologique, ou l'Existence de Dieu prouvée par la structure des os du corps humain, & le Squelette chiffré.* Un Vol. grand in-12. de près de 400 pages, avec figures. La première Partie contient une histoire exacte de la charpente humaine & des parties qui en dépendent. L'Auteur trouve à chaque pas des occasions de faire remarquer le dessein du Créateur, & d'exalter sa bienfaisance, en donnant à nos os la figure la plus parfaite & la plus propre pour s'accommoder à nos différens besoins. C'est dans ce dessein, qu'il fait remarquer la nécessité d'admettre Dieu, & qu'il parvient à faire connoître ses principaux attributs, & à détruire l'athéisme d'une manière victorieuse. Il s'est attaché à rendre ce Livre intéressant pour les gens de l'art, comme pour les Théologiens: les Gens du monde en soutiendront la lecture par plusieurs faits agréables qu'il y a semés. La seconde Partie contiendra la manière de chiffrer ou d'exprimer sur un Squelette humain toutes les particularités de l'anatomie; cette Partie qui a une vraie connexion avec la première, servira aux Praticiens. Cet ouvrage sera orné d'une vignette & de quatre planches de 20 pouces de hauteur, dont la gravure sera nette & élégante; l'impression sera belle, & le papier ne laissera rien à désirer; on tirera 200 Exemplaires en papier fin d'Hollande. Ceux qui voudront avoir ce Livre, qui est actuellement sous presse & qui paroîtra incessamment, s'adresseront à l'Imprimerie Royale.

ou chez Jacques Fontaine, Libraire, vis-à-vis l'école
PP. Augustins à Colmar.

III. Il y a deux prix Académiques à gagner l'année prochaine. Le sujet de l'un est indiqué par l'Académie de Rouen. C'est la *Conquête de l'Angleterre par Guillaume Duc de Normandie*. Il doit être traité en vers. L'autre indiqué par l'Académie de Londres, & qui sera distribué dans les Universités d'Angleterre, porte *La Conquête de la France par Edouard III. & Henri V. Rois d'Angleterre*. Ce sujet doit être traité en vers, comme celui donné en France.

Le mot de l'Enigme du mois passé est le *Ris, Risus*.

A R T I C L E II.

Contenant ce qui s'est passé de plus considérable en FRANCE depuis le mois dernier.

LES mauvais succès que les Anglois ont éprouvés dans les entreprises qu'ils ont tentées, soit dans le sein de la paix, soit depuis la déclaration de la guerre pour envahir le *Canada*, ne les ont point rebutés. (C'est ici la relation de la Cour de ce qui s'est passé cette année dans le *Canada* jusqu'à la prise du Fort *George*, annoncée dans notre dernier Journal.) « Personne n'ignore, continue-t-on dans cette relation, les préparatifs immenses qu'ils avoient faits pour l'attaquer cette année, tout à la fois par mer & du côté des terres. Les forces navales que le Roi a destinées pour la défense de cette Colonie, ont fait échouer leur projet du côté de la mer; & les dispositions qui ont été faites dans le pays, les ont mis également hors d'état de faire aucune tentative sur les frontières.

tières. Dès la fin de la campagne de l'année dernière, le Marquis de Vaudreuil, Gouverneur & Lieutenant-Général de la *Nouvelle-France*, s'occupa de tous les arrangements qu'il pouvoit y avoir à prendre pour se mettre en état de les repousser de toutes parts. Il prit des mesures pour avoir des partis de Canadiens & de Sauvages continuellement en campagne durant l'hiver. Les incursions que ces détachemens ont faites sur les ennemis leur ont tué beaucoup de monde, & donné l'allarme à leurs Colonies, où ils ont fait beaucoup de ravages. Le Marquis de Vaudreuil s'est appliqué aussi à ménager les bonnes dispositions des Nations Sauvages, qui, en général, sont soulevées contre l'injustice des prétentions & la violence des procédés des Anglois. Celles qui sont anciennement alliées de la *France* n'ont point cessé de donner de nouvelles preuves de leur fidélité, & ont été continuellement en parti contre les ennemis. D'autres Nations nombreuses sont entrées dans cette alliance, & ont pris part à la guerre. Les Iroquois eux-mêmes, ces Peuples que les Anglois représentent à l'Europe comme leurs sujets, animés des mêmes motifs que les autres Sauvages, ont pris le même parti, malgré les efforts de toute espèce que les Gouverneurs Anglois ont faits pour obtenir d'eux, qu'ils s'en tintent à la neutralité qu'ils avoient observée dans les guerres précédentes entre la *France* & l'*Angleterre*.

On passe ensuite aux préparatifs qui furent faits pour rendre les dispositions des Anglois

infructueuses; ce qui donna lieu à l'expédition suivante.

Le Marquis de Vaudreuil apprit, que les ennemis avoient rassemblé au Fort *George*, situé sur le Lac *St. Sacrement*, des approvisionnemens considérables de toutes les espèces, & qu'ils avoient fait construire sous le canon de ce Fort, un très-grand nombre de Barques, de Batteaux & d'autres Bâtimens, non-seulement pour le transport de ces approvisionnemens, mais encore pour s'assurer la navigation de ce Lac. Il jugea que tous ces préparatifs étoient destinés pour des entreprises que les ennemis se propoisoient d'exécuter au printems. Pour leur en ôter les moyens, il fit marcher au mois de Mars, un détachement de 1500 hommes de troupes réglées, Canadiens & Sauvages, sous les ordres de Mr. Rigaud de Vaudreuil, Gouverneur des *Trois-Rivières*, qui réussit si bien dans son expédition, qu'il parvint à brûler tous les Bâtimens de mer, tous les magasins qui étoient remplis de toutes sortes de munitions & d'ustenciles pour une Armée de 15 mille hommes, & généralement tout ce que les ennemis avoient rassemblé sous le Fort, lequel resta isolé.

Après quoi, on fait le narré de plusieurs avantages remportés successivement par les François, & qui leur faciliterent les moyens de s'emparer du Fort *George*. *L'établissement de ce Fort*, (est-il dit dans la relation) étoit une des invasions que les Anglois font dans l'usage de faire en tems de paix sur les possessions de leurs voisins, & il leur donnoit les plus grandes facilités pour attaquer le Canada par son centre.

On fait ici le détail de l'entreprise sur le Fort George, des difficultés qu'il fallut surmonter pour y réussir, & des opérations du siège jusqu'à la Capitulation du Fort, à l'occasion de laquelle il convient d'observer combien les François savent ménager l'esprit des Sauvages, par des complaisances employées à propos, comme le prouve la circonstance qui suit.

» Le Marquis de Montcalm dit au Colonel
» Yong, envoyé par le Commandant pour
» traiter de la Capitulation, qu'il ne pouvoit
» en signer aucune sans en avoir auparavant
» communiqué les articles aux Sauvages. Deux
» motifs l'engageoient à ce ménagement pour
» eux. Il croyoit le devoir à la confiance & à
» la soumission avec lesquelles ils s'étoient prê-
» tés, depuis le commencement de l'expédition,
» à l'exécution des ordres qu'il leur
» avoit donnés & à toutes les propositions qu'il
» leur avoit faites. Il vouloit les mettre aussi
» par-là dans l'obligation de ne rien faire de
» contraire à la Capitulation qui seroit arrêtée.
» Il convoqua donc sur le champ un Conseil
» général de tous les Sauvages. Il exposa aux
» Chefs, les conditions auxquelles les Anglois
» offroient de se rendre, & celles qu'il étoit
» résolu de leur accorder. Les Chefs s'en rap-
» porterent à tout ce qu'il feroit, & lui pro-
» mirent de s'y conformer & d'empêcher que
» leurs jeunes gens n'y contrevinssent directe-
» ment, &c.

Voilà ce qu'on avoit à ajouter à l'annonce faite de la prise du Fort George, qui facilita aux troupes du Roi des progrès ultérieurs dans l'Amérique; d'où naîtroit la nécessité aux Anglois d'acquiescer, par une suspension d'armes

préliminaire, à un reglement des Limites, qui assurât mieux que jamais à l'une & à l'autre des Couronnes, les possessions qu'elles se disputent dans ce Pays.

II. Ce n'est que par une suspension d'armes qu'il est apparent qu'on pourra parvenir au rétablissement de la paix avec l'Angleterre. Elle la souhaite de plus en plus; &, si l'on dit juste, ses propositions sont assez gourées d'une partie du Ministère. L'hiver fera connoître ce qui en résultera. Déjà les mesures extraordinaires qu'on prenoit à *Brest* pour mettre la Flotte de Mr. de Conflans en état de sortir avec un grand appareil, sont contremandées. On doit en desarmer ce qu'il y avoit de Vaisseaux prêts, à la réserve de quatre, qui, avec plusieurs Frégates, sont destinés à protéger le Commerce durant cette saison. Le même ordre de desarmer a été aussi envoyé à *Rochefort*. Mais au Printems, si les choses ne se pacifient pas, il pourra sortir de ces Ports une Flotte de plus de 80 voiles. A *Toulon* les sept gros Vaisseaux de Mr. de la Cluë, depuis si long-tems en rade, n'en étoient point sortis encore sur la fin d'Octobre. Cependant, l'on comptoit de l'en voir partir à toute heure, & faire voile présentement pour *St. Domingue*, ayant pour sept mois de vivres, 420 canons & 3917 hommes d'équipage. On n'en discontinuë pas moins à *Toulon* le radoub du *Foudroyant* de 84 canons & du *Téméraire* de 74, qui doivent être de l'Escadre de Mr. Duquesne, avec le *Souverain*, Vaisseau neuf, & le *Lyon*; & l'on y arme le *Fantastique* & le *Moderne*, chacun de 64 canons, outre l'*Altier* & quatre autres, avec six Frégates. De cette sorte, il se trouve dans le Département de *Toulon*

18 Vaisseaux de Ligne & six Frégates. *Brest* en a autant ; les autres du Royaume ont aussi dans les Ports nombre de Vaisseaux. Les côtes sont bien garnies de Batteries, & les Milices prêtes à se rendre aux ordres qui leur seront envoyés de la Cour. Enfin, depuis le commencement de ce siècle on n'a vû la Marine du Royaume en meilleur état, & plus propre à tenter des coups d'éclat : Mais on se contente jusqu'à présent de parer à ceux que voudroient de nouveau porter les Anglois, s'il leur en prenoit envie, après la grande expédition secrète qui leur a si peu réussi en dernier lieu vers la *Rochelle*. Leur Amiral Hawke qui en étoit chargé, doit, dit-on, reparoître bientôt sur la même côte ou ailleurs. L'on s'en inquiète peu, puisque les troupes du Roi, qui s'étoient mises en marche pour lui faire opposition, sont toutes retournées aux endroits d'où elles étoient parties. On sçait qu'ils craignent eux-mêmes à présent pour quelqu'un de leurs Ports, & entre autres pour *Plymouth*. Mais c'est une appréhension de leur part, dont ils devoient d'autant plus se défaire, que le desarmement ordonné à *Brest* devoit les rassurer. Les prises à faire sur eux paroît être le seul objet dont les Vaisseaux du Roi & les Bâtimens coursiers continueront de s'occuper pendant cette saison d'hiver dans l'Océan & dans la *Méditerranée*. Dans le nombre, la plus forte qu'on leur eut faite depuis peu, est le Vaisseau appelé le *Thomas* de *Londres*, dont la cargaison étoit composée de 500 barils de poudre, de 50 caisses d'armes, de toiles, de soyeries & d'autres effets. Le Vaisseau le *Titon l'Africain* de Bourdeaux, venant de *St. Domingue*, le leur a enlevé après un combat.

III. Par un échec qu'a eu le 5. Novembre dans la *Misnie*, l'Armée combinée commandée par le Prince de Soubise & le Prince de Saxe-Hilbbourghausen, on prévoit que le Maréchal de Richelieu aura été obligé d'y envoyer un renfort, & que les quartiers d'hiver qu'on avoit déjà réglés, n'auront lieu qu'assez tard, quoique plusieurs Officiers soient déjà revenus de l'Armée en semestre. Le public s'attendoit que ce Maréchal eut encore entrepris cette campagne le siège de *Magdebourg*; tout paroïssoit l'indiquer il y a long-tems; & sur-tout le retour de ses troupes à *Halberstatt*; mais il n'y a plus à y compter. S'il a eu des raisons pour le décliner, elles sont à pénétrer jûsqu'à présent. La retraite des Russiens de la *Prusse*, après la Bataille dont ils ont eu le chergain, ayant fait d'un autre côté quelque impression sur les esprits en France, comme elle en a fait ailleurs, le Comte de Bestuchef, Ambassadeur de Russie, a crû devoir en faire le sujet d'un de ses entretiens avec les Ministres du Roi. Il leur a déclaré que les circonstances de cette retraite ne devoient faire aucune impression contraire aux déclarations de S. M. Imp. Czarienne, d'autant qu'elle perséveroit sans aucune variation dans les premières résolutions qu'elle avoit prises, en conséquence desquelles il continueroit d'y avoir une Armée nombreuse à portée de tenir les Prussiens en échec, & que les dispositions pour cet effet avoient été ordonnées dans les Provinces conquises, ainsi - que dans la *Courlande*, & sur les frontières de *Prusse*.

IV. Dès la première nouvelle qui s'est répandue à *Paris* d'une maladie contagieuse en *Poyugal*, on l'a révoquée en doute, parce qu'on avoit

avoit tout sujet d'être persuadé que c'étoit une fausse allarme. L'événement a justifié cette opinion, & l'on sçait aujourd'hui de la manière la plus positive, que des fièvres qui se sont manifestées à *Almeida* sur la frontière d'Espagne, n'étoient autres que des fièvres ardentes qui régnoient assez souvent dans ces quartiers-là vers l'arrière saison. L'*Angleterre*, la *Hollande*, les *Pays-Bas*, l'*Italie*, les Pays du Nord même, susceptibles de la même nouvelle, avoient déjà pris par terre & par mer toutes les précautions qu'on prend ordinairement afin de défendre qu'aucuns Vaisseaux ni passagers venans de *Portugal*, n'y fussent admis, mais demeurassent aux distances prescrites pour empêcher la communication du mal contagieux, qu'on croyoit véritablement régner dans ce Royaume. Mais on est détrompé sur cet article, par la connoissance de la vérité qu'on a eue depuis.

V. Le Roi a disposé du Commandement en chef de la Province de *Languedoc*, vacant par la mort du Maréchal de Mirepoix, en faveur du Maréchal de Thomond, & de la place de Lieutenant-Général de Police de la Ville de *Paris*, qu'avoit Mr. de Berrier, en faveur de Mr. Bertin, Intendant de *Lyon*: & Sa Majesté a accordé au Marquis de Beaufremont, Lieutenant-Général de ses Armées, l'agrément & la permission de recevoir un Diplôme de Prince du St. Empire, que l'Empereur lui a donné, ainsi qu'à toute sa Maison, en la même forme que Ferdinand II. accorda la même grace à Charles-Emanuel de Gorrevod, Duc de Pontdevaux, dont les biens après l'extinction de cette Maison, ont passé à celle de Beaufremont, qui en descend par les femmes. Cette concession a
été

été faite à la charge de joindre le nom & les armes de la Maison de Gorrevod au nom & aux armes de Beaufremont. Le Roi destine les Sceaux au Président Ogier, qui revient de son Ambassade à la Cour de Dannemarck, dans laquelle il est remplacé par le Marquis d'Argens.

VI. La nuit du 27. au 28. d'Octobre on a senti dans la Normandie, trois secousses consécutives de tremblement de terre, qui ont été particulièrement sensibles vers les Côtes & dans les Villes maritimes, entre-autres au *Havre-de-Grace* & à *Honfleur*. Le dommage qu'elles ont causé a été peu considérable. On a remarqué de plusieurs endroits de la Côte, que la mer avoit été fort agitée pendant ces secousses. Au *Pont-l'Evêque* sur la rive gauche de la *Seine*, les mêmes secousses ont été senties le même jour & à la même heure.

Tout est présentement dans une pleine tranquillité entre le Clergé & le Parlement de *Paris*.

VII. L'ouverture de ce Parlement s'est faite le 12. Novembre en la manière accoutumée, par la Messe solennelle du St. Esprit qui fut chantée par la Musique dans la grande Salle du Palais. Les Conseillers de toutes les Chambres, & une partie des exilés qui sont de retour, y assisterent en robes rouges. Ce Corps a dû être tout-à fait rassemblé le 25. du même mois pour reprendre ses fonctions ordinaires. L'Académie Royale des Sciences a fait aussi sa rentrée le 13. & l'Académie des Inscriptions & Belles-Lettres le 14.

A R T I C L E III.

Contenant ce qui s'est passé de plus considérable en ANGLETERRE, & en HOLLANDE, depuis le mois dernier

ANGLETERRE. I. Si le public a paru bien mécontent à Londres de la décision donnée en Espagne au sujet du Vaisseau le *Duc de Penthièvre*, qui a été restitué aux François, il le sera bien davantage, si le Vaisseau l'*Anti-Gallican* demeure retenu à Cadix pour les fraix de la procédure : Et son mécontentement augmenteroit encore si les dommages & intérêts auxquels le Capitaine Forster, Commandant, a été condamné envers le Consul de France & les intéressés, ainsi que les autres fraix, n'étant pas acquittés dans le terme prescrit par la Justice, le Vaisseau venoit à être vendu publiquement, & le provenu employé à cet usage. Mais à la fin ce ne seroit toujours qu'un mécontentement à étouffer. La Cour ne veut plus entrer dans cette affaire. L'illégalité de la prise prononcée par l'Espagne est un point auquel elle a résolu de se tenir. Cette Couronne, comme nous l'avons fait remarquer plus d'une fois, est à ménager. Il faut ainsi passer à des décisions de sa part auxquelles on n'auroit guères songé de souscrire en d'autres tems.

II. En effet, l'Amiral Hawke dont nous avons marqué l'expédition, & que nous laissons le mois passé à *Portsmouth* prêt d'en aller faire une nouvelle, est retourné sur les côtes de
France

France avec une Escadre de douze Vaisseaux de Ligne, qui mit à la voile de *Spithead* le 23. Octobre, mais dont la destination n'est plus si terrible. Elle ne doit pas, comme la précédente attaquer *Rochefort*, s'emparer de cette Place, bruler & détruire jusqu'au dernier instant tous les Vaisseaux, les Chantiers, les Magazins, & les Arsenaux qui s'y trouveront &c. Non, la nouvelle Escadre de Mr. Hawke a quelque chose de plus humain dans son objet secret. Elle doit seulement intercepter tous les Vaisseaux François de guerre & tous les Bâtimens qui y sont attendus de l'*Amérique*, sous les ordres de Mr. du Bois de la Mothe Chef d'Escadre, qu'on sçait être parti de *Loisbourg* pour revenir en France. Il doit être joint à une certaine hauteur par l'Amiral Holbourne rappelé à cet effet de l'*Amérique*, afin d'attaquer conjointement Mr. du Bois de la Mothe, & de l'empêcher de gagner les Ports dans lesquels il est attendu.

Flotte de
l'Amiral
Holbourne
dispersée.

On commençoit à s'attendre à *Londres* à quelque succès de ce dessein, lorsque le Vaisseau de guerre le *Winchester* arriva à *Plymouth*, venant d'*Antigoa*, d'où il a ramené le Contre-Amiral Francklin. Il étoit parti de cette Isle le 10. Septembre, tems auquel on y avoit reçu des nouvelles positives que la Flotte Françoisé de la *Martinique* avoit mis à la voile trois semaines auparavant pour retourner en France. Sur cet avis, qui confirmoit ceux qu'on avoit déjà au sujet de cette Flotte, on a envoyé des ordres plus précis à l'Amiral Hawke touchant la station qu'il devoit prendre, afin de barrer, avec l'Amiral Holbourne, non-seulement le passage à l'Escadre de Mr. du Bois de la Mothe,

île, mais aussi à la Flotte qu'on vient de nommer, & qui, selon les mêmes avis, a dû être jointe, dans les premiers jours de sa navigation, par ce Chef d'Escadre. Or, tout étoit dans la meilleure espérance, conséquemment à la jonction prochaine des deux Escadres Britanniques, dont on attendoit à chaque moment des nouvelles dans les premiers jours de Novembre. Mais l'*Aigle*, Vaisseau de guerre, arrivant de l'*Amérique Septentrionale* à *Plymouth*, en a apporté une toute autre, une très-facheuse; savoir, que l'Escadre de l'Amiral Holbourne étant le 25. Septembre à la hauteur de *Loisbourg* pour revenir en Europe, y a été surprise par un vent de *Sud-Ouest* si violent, qu'elle en a été dispersée & qu'elle a été jettée jusqu'à une demie lieue des Rochers du Cap *Breton*, contre lesquels elle se seroit brisée, si le vent ne s'étoit tourné au *Sud*; ce qui procura à l'Amiral le moyen de ramener une partie de ses Vaisseaux démantés à *Hallifax*, pendant que le reste tâcha de gagner la côte de *Terreneuve*. Le Vaisseau de guerre le *Tilbury* de 70 canons a péri dans cette tempête avec tout son monde. On ne sçait encore ce que sont devenus le *Grafton*, le *Centurion*, aussi Vaisseaux de guerre, que l'on craint avoir subi le même sort, ainsi que la Chaloupe de guerre le *Ferrét*. Douze Vaisseaux ont été démantés: Et après la tempête la mer étoit si enflée, que tant ceux-ci que les autres ont été obligés de jeter la plupart de leurs canons à la mer. L'*Aigle* qui a apporté ce fâcheux avis, y en a jetté quinze; démanté, comme il l'a été avec les autres, il fut secouru le lendemain de la tempête par le Vaisseau la *Défiance*, qui n'avoit point reçu de dommage, & il rencontra
dans

dans son trajet la Chaloupe de guerre le *Crotcher*, qui avoit été détachée par l'Amiral Holbourne avec la rélation & les particularités de cet affligeant defastre, que l'Amiral Hardy a confirmé, étant arrivé à *Portsmouth* le 5. Novembre, à bord du Vaisseau de guerre le *Windfor*. Il est revenu en Angleterre avec quelques autres Vaisseaux de la Flotte de l'Amiral Holbourne, qui ont souffert de la tempête. Cet Amiral y est attendu lui-même avec les Vaisseaux qu'il a retenus à ses ordres.

Un événement tel que celui du 25. Septembre arrivé près de *Loisbourg*, & si contraire à l'attente de la nouvelle expédition méditée & à exécuter par les Amiraux Hawke & Holbourne, a fait assembler le Conseil du Roi trois fois consécutivement en présence de S. M. à *Kensington*; & l'on y a résolu de mettre un embargo sur tous les Vaisseaux Marchands dans les Ports d'Angleterre. L'Amirauté a de suite envoyé des ordres dans tous ces Ports, d'y travailler sans relâche à préparer pour la mer tous les Vaisseaux de guerre qui ont le moins besoin de radoub. L'on prépare aussi de l'artillerie, des munitions & des provisions pour la Flotte d'*Amérique*, bien peu en état présentement, par le contre-tems qu'elle a éprouvé, de venir se joindre à celle de l'Amiral Hawke, qui a pris sa station sur la côte de France dans l'*Océan*.

II. Il a été enjoint que les troupes débarquées de dessus les Vaisseaux qui sont revenus de l'expédition manquée sur les côtes de France, par l'Amiral Hawke & le Général Mordaunt, fussent prêtes à se remettre en mouvement, dès qu'on auroit besoin de leur service. Les Officiers par lesquels elles sont commandées, sont chargées

des Princes &c. Décemb. 1757. 501

chargés de les rendre complètes, & de recruter leurs Compagnies le plus promptement qu'il leur sera possible. Et malgré les propositions de paix que le Roi fait faire secrètement à la France, la conjoncture des affaires, qui ne la lui promettent pas de si tôt, l'oblige à une augmentation de ses forces de terre, ainsi qu'à tenir constamment la Marine du Royaume sur un pied respectable, quelles qu'en soient les dépenses pour la Nation. L'on augmente par conséquent d'un Bataillon tous les Regimens d'Infanterie, & d'un Escadron ceux de Cavalerie; l'on dresse des Batteries à l'embouchure de la rivière de *Tyne* & en différens Ports d'*Irlande* & d'*Ecosse*; & l'on transporte actuellement un renfort considérable de troupes dans l'*Amérique-Septentrionale*, où les François se sont emparés de plusieurs Bâtimens de la Nation, suivant un avis qu'on en a eu depuis la catastrophe arrivée à l'Escadre de l'Amiral Holbourne.

III. L'Amiral Broderick se dispose à partir avec quelques Vaisseaux de guerre, accompagné de la Flotte Marchande pour la *Méditerranée*. Il va, comme on l'assure, relever l'Amiral Saunders; & l'Amiral Knowles y va remplacer l'Amiral Osborne, dont toutes les diverses Stations qu'il y a faites n'ont procuré aucun avantage à la Couronne, pas même de prises d'importance: Ainsi, conduite à examiner. Celle de l'Amiral Hawke & du Général Mordaunt va être épluchée dans un Conseil de guerre, composé d'un Amiral & de cinq Capitaines de mer; & du Duc de Marlboroug, du Lord George Sackville, du Général Waldegrave, & de trois autres Lieutenans-Généraux, quant à leur Expédition près de la *Rochelle*. Avant qu'on ne se détermi-

nât à ce nouvel examen, il y avoit eu à *Londres* faveur, le 27. Octobre, une nombreuse assemblée des Membres du Corps de Ville, dans laquelle il fut résolu de députer douze d'entre eux au Lord-Maire, pour le prier de convoquer aussi un Conseil, à l'effet de présenter une Adresse au Roi afin de le prier de faire des recherches sur les causes du mauvais succès de la dernière Expédition. Les Députés se rendirent immédiatement chez le Lord-Maire, & s'acquitterent auprès de lui de cette Commission. Ce Magistrat désira que leur demande lui fût déli-
vrée par écrit, & promit d'assembler le Conseil d'abord après. Mais dès le 31. il informa le Corps de Ville que le Roi avoit déjà donné ses ordres pour examiner les Officiers qui commandoient dans cette Expédition, & que cet examen se feroit avec toute diligence & vigueur. Par cette précaution du Roi, l'Adresse n'aura pas lieu, ni d'autres qui lui auroient été présentées sur ce sujet.

IV. Malgré bien des instances faites au Duc de Cumberland, qui s'est démis de tous ses emplois après son retour de *Stade*, il a persisté dans la résolution de ne pas les reprendre, mais de vivre désormais éloigné des circonstances que l'embarras des affaires fait naître. Le Roi a ainsi créé, mais par *interim*, un nouveau Capitaine Général & Commandant en chef des troupes distribuées dans les différens Comtés d'Angleterre, en la personne du Chevalier Jean Ligonier, Lieutenant-Général. Le Prince Edouard a été en même-tems nommé Colonel du premier Régiment des Gardes à pied, & S. A. R. doit être dans peu déclarée Duc de Gloucester. Les changemens auxquels on croyoit
devoit

des Princes &c. Décemb. 1757. 503

devoir s'attendre dans le Ministère n'auront pas lieu. Le Comte de Holdernes & Mr. Pitt demeurent dans les fonctions de leurs Charges. Le dernier est l'idole du peuple pour le présent.

V. Dans un grand Conseil tenu le 9. Novembre à *St. James*, en présence du Roi, la résolution a été prise de rendre une Proclamation, par laquelle le Parlement, qui devoit être convoqué le 15. du même mois, fût de nouveau prorogé au premier du présent mois de Décembre. Cette prorogation a été faite, pour l'examen de la conduite des principaux Officiers chargés de la dernière Expédition: Examen qui a été commencé le 7. au soir. Le 11. il s'est tenu un nouveau Conseil Extraordinaire à *St. James* sur des dépêches d'importance reçues de l'*Amérique* le jour précédent.

Entre les prises faites sur les François depuis six semaines la plus considérable est le *Prévôt de Paris*, Armateur de 22 canons & de 325 hommes. Elle a été faite par la *Désfrance*, Armateur de 22 canons & de 200 hommes, après un rude combat qui a coûté du monde de part & d'autre, & dans lequel le François ayant perdu ses mâts fut obligé de se rendre. Il a été conduit à *Falmouth*.

H O L L A N D E.

Q Uoi qu'on se porte en Angleterre à rechercher les causes des pirateries Angloises contre les Bâtimens Hollandois, on n'y apporte jusqu'à présent aucun remède. On continue de recevoir des relations d'une suite de ces pirateries. On en a aussi reçu une fort détaillée d'hostilités commises par les Anglois contre un Fort des Hollandois, situé près d'*Ougly* sur la Côte de *Bengale*, & où les Bâtimens déjà chargés

pour le compte de la Compagnie des Indes ont souffert un préjudice considérable. Les Etats de Hollande & de Westfrise, qui ont été assemblés à *La Haye* le 2. & le 3. Novembre, ont pris en considération les plaintes qui leur sont adressées par les Villes maritimes de cette Province, au sujet du préjudice que le commerce & la navigation des Bâtimens Marchands souffrent par ces insultes, ces déprédations & ces visites inusitées des Corsaires Anglois ; ce qui doit effectuer l'envoi à *Londres* de deux Députés pour y faire de nouvelles représentations sur ce sujet, & pour convenir enfin avec l'Amirauté Britannique des moyens les plus propres à mettre en usage pour réprimer ces brigandages.

Le Roi d'Espagne ayant accordé la permission au Marquis de Grimaldi, son Ambassadeur auprès des Etats Généraux, de retourner à *Madrid*, ce Seigneur s'est mis en route pour s'y rendre : On le croit appelé à un poste dans le Ministère. S. M. Catholique, a aussi accordé à Don Philippe Rodriguez, Consul Général de la Nation Espagnole dans les Provinces-Unies, la démission de cet emploi, en considération de son grand âge & de ses longs services, en lui laissant néanmoins la jouissance des appointemens qui étoient attachés au Consulat. Il est remplacé par Don Jean-Emanuel de Uriundo.

Les *Pays-Bas* Autrichiens & François où l'on jouit à la continué des douceurs d'une paix tranquille & du bon voisinage, n'offrant rien à en marquer d'intéressant, nous rapporterons ici au sujet de la naissance du Comte d'Artois un court mais beau Mandement du pieux & savant

des Princes &c. Décembre. 1757. 905
avant Mr. de Hontheim, Evêque Suffragant
de l'Archevêché Electoral de Treves, qui a
été publié à Carignan & dans les autres Places
de ce Diocèse, situées dans la partie de la Pro-
vince de Luxembourg qui appartient à la France.
ss. Le voici, daté de Treves le 23. Octobre.

JEAN-NICOLAS DE HONTHEIM, par la miséri-
corde Divine, & par la grace du St. Siège Aposto-
lique Evêque de Miriophis, Suffragant de S. A. E.
Monseigneur l'Archevêque de Treves &c. L'instabilité
des choses humaines se manifeste tous les jours dans les
plus grandes comme dans les plus petites. On voit
presqu'aussi souvent passer des Royaumes & des Provin-
ces d'une domination à l'autre, que les biens d'une Fa-
mille particulière de main en main. Rien de plus
commun que de voir les races des Grands éteintes, ou chas-
sées par des usurpateurs de l'héritage de leurs Pères.
Ces tristes mutations sont presque toujours accompagnées
de la désolation des Peuples & des Empires, & sou-
vent même du renversement de la Foi. Dieu, mes Frères,
semble veiller particulièrement aujourd'hui sur son
héritage, en inspirant au meilleur des Rois des senti-
mens de compassion & de justice en faveur des Princes
Catholiques opprimés par la voye des armes, pour em-
pêcher, par le moyen des puissantes Armées envoyées à
leur secours, ce même bouleversement des Etats & de
Religion dont nous venons de parler.

La France, fidèle à ses engagements & à ses Alliés,
mérite par-là d'être préservée elle-même de toute révo-
lution funeste. Dieu, pour l'en garantir, vient de lui
accorder un quatrième Prince par Madame la Dau-
phine, auquel le Roi a donné le nom de Comte d'Ar-
tois. Ce nouveau Don de la Providence continuant à
perpétuer votre bonheur, doit exciter en vous les senti-
mens de la plus vive reconnaissance, & exiger que vous
rendiez à Dieu les actions de grâces qui lui en sont
dûes.

ARTICLE IV.

Contenant ce qui s'est passé de plus considérable en PORTUGAL, en ESPAGNE, & en ITALIE depuis le mois dernier.

PORTUGALI. En rapportant le mois dernier que les tremblemens de terre se faisoient encote sentir dans ce Royaume, on avoit reçu avis qu'outre les secouffes qu'on y ressentoit toujours à *Lisbonne* & en différens autres endroits, les *Açores*, Isles de l'Amérique environ à 200 lieues de *Lisbonne*, & appartenant à la Couronne, en avoient extraordinairement souffert dans le cours du mois de Juillet dernier. La confirmation & les particularités de l'événement nous étant arrivées depuis, nôtre Journal doit les renfermer, & les voici.

À onze heures 45 minutes de la nuit du 9. au 10. de Juillet une secouffe affreuse qui dura deux minutes fut ressentie dans la plupart des neuf Isles *Açores*. Toutes les maisons de l'Isle de *Tercere*, où la Ville d'*Angra*, Capitale de toutes est située, furent violemment ébranlées. L'impulsion du tremblement, qui d'abord étoit verticale, devint bientôt horifontale & suivit la direction de l'Ouest à l'Est. Pendant ces deux minutes, la terre fut agitée d'une telle force, que si la secouffe eût duré quelques instans de plus, tous les Bâtimens s'érouloient, & étoient engloutis. Le 10. vers les dix heures du matin, il y eut une nouvelle secouffe, qui

ce reprit

reprit à 4 heures après midi avec autant de violence que la veille, mais dont la durée fut plus courte. Dans l'Isle *St. Georges* à 12 lieuës d'*Angra*, la terre trembla le même jour & aux mêmes heures; mais la secouffe fut si furieuse, que 1053 personnes furent écrasées sous les ruïnes des maisons. La frayeur des habitans redoubla le 10. au matin, à la vûë de dix-huit nouvelles Isles qui s'éleverent à la distance de cent brasses au Nord de l'Isle. Aux *Fayans des Vimes*, la même secouffe renversa tous les Edifices; on n'y reconnoit plus ni maisons, ni temples, ni ruës: on ne voit que des décombres & des monceaux de pierres. La terre en quelques endroits s'est détachée du sol & a roulé dans la Mer. On voit encore des langues de terre éloignées du rivage & entourées d'eau, conserver leur forme, avec tout ce qu'elles contenoient. Sur une de ces Isles flottantes, est une maison entourée d'arbres, qui n'est point du tout endommagée. *Monte-Formosa*, situé à l'*Est-Sud-Est* de cette Isle, s'est séparé en deux parties, dont l'une a croulé dans la Mer, & se trouve éloignée de l'autre de près de cent brasses. Depuis la pointe de l'*Est* de l'Isle de *Topa*, jusqu'au Bourg de la *Caletha*, on ne voit encore que des ruïnes, & aucun Bâtiment n'a résisté. La terre s'est même ouverte en plusieurs endroits, & un terrain de près d'un quart de lieuë d'étenduë s'est précipité dans la Mer. Quelques montagnes ont changé de place; d'autres ont entièrement disparu, en sorte que la communication entre quelques-unes de ces Isles, qui étoit impraticable autre-

22 fois par l'aplomb ou l'escarpement des ro-
 23 chers, est maintenant libre; une plaine a
 24 succédé aux montagnes. Une partie du vil-
 25 lage de *Norte-Grande* s'est aussi séparée du
 26 reste, & a été former une Isle nouvelle à
 27 la distance de 150 brasses. Tous les habi-
 28 tans de ces Isles consternés, remplis de ter-
 29 reur, vivent dans les Bois, & l'épouvante
 30 les suit par-tout, la terre toujours agitée
 31 leur montrant de tous côtés des tombeaux.
 32 D'énormes masses de pierres se détachent
 33 continuellement des Rochers; il s'est ouvert
 34 de toutes parts des gouffres profonds qui les
 35 engloutissent; & l'on voit presque tous les
 36 jours des Rochers entiers s'affaisser, ou s'a-
 37 néantir. L'Isle du *Pic* a foiblement senti ces
 38 diverses secousses, si ce n'est dans la partie
 39 qui répond à l'Isle *Saint-Georges*. Ce quar-
 40 tier a beaucoup souffert, & onze personnes
 41 y ont péri. Le jour de la première secousse,
 42 la Mer étoit dans une agitation extraordi-
 43 naire; les flots entrerent avec fureur dans
 44 l'Isle *Saint-Georges*, en suivant la direction
 45 de l'Ouest à l'Est; dans l'Isle du *Pic*, leur di-
 46 rection fut de l'Est à l'Ouest, & du Sud à
 47 l'Ouest dans l'Isle *Gratiense*. L'Isle du *Fayal*
 48 n'a éprouvé qu'une légère secousse, & le
 49 mouvement de la Mer y a été presque insens-
 50 ble. Dans les Isles de *Saint-Michel* & de *Ste.*
 51 *Marie*, on a senti seulement l'effet d'une
 52 secousse ordinaire; les Isles des *Fleurs* & du
 53 *Corbeau* ont été seules entièrement exemp-
 54 tes du malheur général. »

Ainsi les tremblemens de terre font sans dis-
 continuer la plus cruelle guerre à l'infortuné
 Royaume de Portugal & à ses dépendances.

C'étoient

II. C'étoient des fièvres ardentes, à présent dissipées, qui ont régné à *Almeida*, & non des maladies contagieuses. Comme elles faisoient plus de progrès qu'à l'ordinaire, elles ont excité l'attention de la Cour qui envoya d'abord deux Médecins sur les lieux pour en examiner la nature. Par leur rapport ils l'ont rassurée de même que le Public. Celui-ci a fixé plus fortement son attention sur un événement, qui a fait assez de bruit, & qui est la démission des Pères Jésuites, Confesseurs du Roi, de la Reine, des Princes & des trois Infants, que Sa Maj. a remplacés par des Religieux tirés d'autres Ordres. Comme l'on raisonne sur toutes les disgraces qui arrivent de personnes en place, il y en a qui prétendent trouver dans celle-ci du rapport avec les affaires du *Paraguay* & les difficultés survenues au sujet de la Colonie du *St. Sacrement* & de l'exécution du Traité conclu entre les Couronnes de Portugal & d'Espagne, pour l'échange d'une partie de leurs Etats situés en *Amérique*. Quoiqu'il en soit, cette disgrace, si c'en est une, a été reçue des Pères sur lesquels elle est tombée, avec beaucoup de tranquillité & de soumission.

ESPAGNE. Après le Vaisseau la *Notre Dame des trois Fontaines*, la *Ste. Rosande* & la *Notre-Dame de Mont-Carmel*, trois autres Vaisseaux sont arrivés aussi à *Cadix* au commencement du mois d'Octobre, avec une cargaison très-considérable en piastras & en marchandises, qu'ils ont apportée de la *Nouvelle-Espagne* & du *Perou*.

Il y a quelque apparence d'un prochain changement dans le Ministère de la Cour de *Madrid*,

Madrid. On assure que Don Richard Wall demande à s'en retirer, quoique le Roi soit très-satisfait de ses services, & qu'il pourroit bien être remplacé dans la Charge de Secrétaire des Dépêches universelles, par le Marquis de Grimaldi, qui revient de *La Haye* où il est Ambassadeur du Roi.

I T A L I E.

Cette Région, tranquille dans un tems qui agite si étrangement l'Allemagne, n'offre dans toutes les parties que ce qui a du rapport à l'intérieur des affaires de chacune. La *Corse* à la vérité, a toujours ses troubles domestiques à souffrir, sans que les Genoïis puissent les dissiper, quelque effort qu'ils fassent même à l'aide des Puissances qu'ils intéressent depuis des années si longues dans leur cause. Plus heureux, s'il est permis de se servir de ce terme, ils s'appesantissent de plus en plus sur l'infortunée Communauté de *San-Remo*. Les Anciens de ce peuple, continuant de refuser la signature d'une Supplique humiliante, dont on a fait mention dans l'un de nos Journaux, & ne voulant point se porter à un Acte contraire aux Droits suprêmes de l'Empereur, sont toujours étroitement renfermés dans la Forteresse. Pour tâcher de les réduire le Gouvernement Genoïis a eu recours à de nouveaux moyens violens. Une Ordonnance qu'il a renduë porte un impôt de quinze pour cent sur tous les biens fonds, & il a mis une contribution extraordinaire de vingt pour cent, outre d'autres arrangemens très-durs qui accablent ce peuple.

NAPLES. Cette Cour qui attendoit depuis si long-tems d'heureuses nouvelles touchant la
situa-

des Princes &c. Décembre. 1757 511

situation du Pays où la Reine a pris naissance, de l'infortunée *Saxe*, comptoit, des opérations de l'Armée combinée d'Empire & de France, d'en apprendre bientôt l'évacuation des Prussiens qui la désolent; mais l'échec qu'a eu cette Armée le 5. Novembre, lui en fait perdre l'espérance encore pour cet hiver. Une espèce de consolation qu'elle ressent dans ces tristes circonstances, c'est que la Reine de Pologne se maintient à *Dresde* dans un état de santé parfaite, ainsi que le Prince Royal & le reste de l'auguste Famille, pour y soutenir, par sa bonté maternelle & sa fermeté chrétienne, le courage de ses peuples affligés.

Deux Chebecs Napolitains s'emparerent au mois d'Octobre, dans les mers de *Sicile*, d'un Pinque Barbarefque, qu'ils ont conduit à *Messine* avec 34 esclaves.

N O R D.

RUSSIE. Pour montrer qu'il n'y a aucun doute sur la fidélité avec laquelle l'Impératrice veut remplir les engagemens qu'elle a contractés, elle a fait remettre à Mr. Prasse, Chargé à sa Cour des affaires du Roi de Pologne Electeur de Saxe, une Note par laquelle on l'assure « Que malgré ce qu'en pourroient
» dite les ennemis, on n'est pas intentionné
» de finir la campagne par une retraite; mais
» que l'Armée Russe, qui s'est retirée des
» frontières de la Prusse après la Bataille de
» *Wehlau*, ayant pris quelque repos, ne tar-
» dera pas de reprendre le fil de ses opéra-
» tions. » La nécessité indispensable ou l'Ar-
mée a été de rétrograder est un motif allégué
dans la même Note, laquelle a aussi été remise
aux

Ambassadeurs & Ministres des Cours amies & alliées. Et ceux-ci de leur côté font tout leur possible pour intéresser de plus en plus l'Impératrice en faveur du Roi de Pologne & de son auguste Maison. Elle y incline, chacun le sçait : mais on ne voit pas de bon oeil à sa Cour que les fournitures faites par les Vassaux de la Noblesse Polonoise aux troupes Russiennes pendant leur marche, soient comptées au prix qu'on les porte. On les fait monter à des sommes très-considérables, & pour en avoir le payement, outre des remontrances faites à *Petersbourg* par le Général-Major le Fort, employé au service de Sa Maj. Polonoise. La Noblesse Polonoise a pris le parti de s'adresser à son Roi à *Varsovie* pour le solliciter de lui en procurer le payement; elle a accompagné ses instances de représentations très-fortes, & cette affaire est poussée d'autant plus vivement, que les Polonois ont pris la résolution de ne plus faire aucunes fournitures de vivres ou de fourrages aux troupes de Russie avant que les précédentes ne soient acquittées. Ainsi, l'Impératrice, dont la santé est entièrement recouvrée, a fait partir le Prince de Menzikoff, Major de son Régiment des Gardes, pour aller remettre au Felt-Maréchal Apraxin une somme de cent-cinquante mille roubles, destinée aux dépenses qu'exige actuellement l'entretien de son Armée.

Cette Armée est donc en nécessité de prendre ses quartiers d'hiver. La répartition en a été faite le 14. Octobre, & les ordres ont été donnés en conséquence. C'est en *Courlande* & dans les Provinces voisines qu'elle les prend. On laisse un gros Corps de troupes à portée

des frontières de Prusse : Et celui-ci est donc le Corps qui ne finira pas la campagne, qui reprendra le fil de ses opérations aux environs de *Memel* où le Maréchal Apraxin a établi son Quartier-Général. Le Maréchal de *Lehwald*, Prussien, duquel il a remporté la victoire près de *Wehlau* que nous avons marquée, n'en a pas moins achevé ses dispositions pour marcher en *Pomeranie*. Le 4. Novembre le Général *Rusch* a commencé de le faire vers *Wewe* avec les Hussars noirs Prussiens. Le 6. il a été suivi par le Général *Malachowski* avec les Hussars jaunes. Le 8. les charriots de farine défilèrent avec mille Chevaux : & suivant les directions ultérieures du Maréchal *Lehwald*, les Dragons de *Schorlemmer* ont dû marcher le 10. & le 12., ceux de *Holstein* le 14., le Maréchal *Lehwald* le 16. avec deux Bataillons de Grenadiers. Son Régiment a dû le suivre le 18; le 20. celui de *Kalnein*; le 22. celui de *Kalnitz*, Infanterie; le 24. & le 26. ceux de *Below* & de *Dohna* aussi Infanterie, ont dû également marcher, suivis le 28. par la Boulangerie de l'Armée. Pendant le mouvement de ces troupes, les Régimens de *Finckenstein*, de *Plettenberg* & de *Platen*, Dragons, & les huit Bataillons de *Sydow* & de *Manteuffel* doivent passer la *Vistule* quatre lieues au-dessus de *Mariewerd*, & s'avancer de leur côté.

Si tous ces arrangemens, dont la Note a été divulguée, s'exécutent, il ne resteroit presque point de troupes dans la *Prusse*, excepté le nombre de Miliciens que le Roi y a fait lever. Par conséquent le Général *Apraxin* auroit l'occasion d'y rentrer. On le saura plus tard. Di-

sons en attendant que c'est absolument le défaut des subsistances qui a fait rétrograder l'Armée Russe, & que l'Impératrice a reçu dans ses troupes les Officiers Prussiens faits prisonniers dans *Memel*, & leur a accordé l'avantage d'y être admis en égalité de grade avec celui qu'ils avoient auparavant.

SUEDE. La Déclaration du Roi pour exposer à l'Empire les motifs de la Couronne de Suède, à faire entrer une Armée en *Prusse*; Déclaration annoncée dans notre Journal, porte ce qui suit :

Par les Déclarations remises à la Diète de *Ratibonne* de la part de Sa Maj. Suédoise. Il a suffisamment été démontré, qu'elle n'a donné les mains aux hostilités déjà commencées contre les Etats & Pays du Roi de Prusse, qu'uniquement comme Garante de la Paix de *Westphalie*, & aucunement par des vues d'un intérêt particulier.

Depuis plusieurs années Sa Maj. n'avoit que trop de sujets de se plaindre amèrement du Roi de Prusse. Les griefs qu'elle avoit à sa charge pouvoient occasionner une guerre ouverte, afin d'en prendre la satisfaction convenable. Mais Sa Maj. ne voulut point mêler ses intérêts particuliers avec ceux de l'Empire, afin que sa conduite répondît en tout à sa manière naturelle de penser.

Sur ces principes Sa Maj. avant tout a voulu voir les démarches que le Roi de Prusse feroit, afin de prendre ses mesures en conséquence. L'exercice de la Garantie de la Paix de *Westphalie* n'entraînant aucunes hostilités entre la *Suède* & la *Prusse*, Sa Maj. n'auroit point présumé, que le Roi de Prusse se fût livré à des procédés qui, touchant directement la *Suède*, devoient occasionner aussi directement des inimitiés entre les deux Cours, au lieu d'hostilités relatives, telles que les engagements de la Garantie du Traité de *Westphalie* entraînoient d'eux-mêmes. Ce que vous allez lire vous mettra au fait de la conduite que la Cour de Prusse a tenue dans ces circonstances.

Le Comte de Solms, par son départ inopiné, & sans prendre les audiences convenables de congé, a rompu d'une manière peu décente toute correspondance. Le Roi n'a rappelé son Envoyé de *Wulfwenfierna* qu'après que le Ministre Prussien, nommé ci-dessus, fût parti, & comme le Secrétaire d'Ambassade Prussien étoit resté ici à *Stockholm*, le Baron de Nolken resta de même à *Berlin*. Mais la Cour de *Berlin* voulut que le Baron de Nolken en partit le même jour qu'elle renvoyoit son rappel à fondit Secrétaire d'Ambassade. Le Baron de Nolken ayant montré ses instructions, ayant demandé qu'il lui fût permis d'envoyer un Courier extraordinaire pour recevoir d'autant plus promptement les ordres de notre Cour, cela lui fut accordé; concession, qui prouve que la Cour de Prusse a reconnu elle-même 1) que le Baron de Nolken avoit besoin de recevoir des ordres de sa Cour; & 2) qu'il étoit au moins dans l'ordre de lui donner le tems nécessaire pour recevoir sa réponse; ce qui étoit moralement impossible du 21. Septembre, jour auquel le Courier partit, jusqu'au 2. Octobre, jour auquel le Baron de Nolken fut conduit jusques sur les frontières.

Il est donc très-manifestement démontré que la Couronne de Suède a très-exactement compassé toutes ses démarches sur celles de la Prusse. Il n'y avoit qu'à s'informer de ce qui a été décidé ici touchant le Secrétaire Diestel, pour observer à *Berlin* la même conduite vis-à-vis le Baron de Nolken. Rien n'obligeoit la Cour de *Berlin* ni à le renvoyer, ni à le menacer, ni à user à son sujet de violence, ainsi qu'on l'a fait lorsque le 2. Octobre au soir un Officier, accompagné de deux Bas-Officiers, le mena jusqu'aux frontières.

L'on a fait encore partir de *Carlscroon* un renfort de quelques mille hommes avec de l'artillerie & des munitions de guerre; ce renfort ayant été jugé nécessaire dans la circonstance de la marche actuelle du Général *Lehwald* vers la *Pomeranie*. Mais comme les troupes du
Roi

Roi y occupent presque tout le Pays, qu'elles y garnissent bien leurs postes & s'y retranchent, il y a beaucoup d'apparence qu'elles les conserveront pendant l'hiver; mais il n'y en a plus guères qu'elles entreprendront dans cette saison le siège de *Stettin*. Elles pourront donc se contenter des contributions qu'on leur paye dans toute la *Pomeranie* & dans la *Marche-Uckerane*. Cependant l'on sçait que le Général Prussien Mantouffel, qui commande à *Stettin*, fait de fréquens détachemens de sa nombreuse Garnison contre les Suédois, avec lesquels ces détachemens ont souvent des escarmouches très-vives.

Si l'on excepte de la Cour de *Copenhague* que le Roi s'occupe toujours de présenter ses bons offices aux Puissances en guerre pour tâcher de les réunir, il n'y a quoi que ce soit à marquer de tout le *Dännemarc*.

ARTICLE V.

Contenant ce qui s'est passé de plus considérable en ALLEMAGNE depuis le mois dernier.

*Expédition
contre Berlin
par le
Général
Haddick.*

I. **L**E coup exécuté si habilement par le Général Haddick contre *Berlin*, dont on a dit quelque chose le mois passé, mérite, pour ses circonstances, d'être mieux détaillé qu'il ne l'est dans la relation qui en a été donnée par les Prussiens. Dans cette manœuvre, Mr. Haddick a sçu tromper la vigilance du Roi de Prusse & de ses Généraux. Dans sa retraite il a sçu éviter tous les tours du même Prince & du
Général

Général Dessaw, qui croyoient devoir l'atteindre. Il est revenu heureusement au poste d'où il avoit été détaché, avec les trophées de son expédition. Il étoit marché le 11. Octobre d'Elberwarde avec 3400 hommes de différentes troupes, deux Fauconneaux & deux pièces de campagne, & dès le 16. à midi il arriva devant la porte de *Berlin*, nommée la *Porte de Silesie*. Il se posta si avantageusement au débouché du grand Bois du Roi, qu'il fut auprès de la porte & du pont sur la *Sprée*, sans qu'on put juger de la force de son monde. Par-là il tourna sur sa droite du côté de *Wusterhausen*, évitant le grand chemin qui est dans la plaine & il avança à la porte par les allées du Bois.

En même tems il donna ordre à Mr. *Vihary*, Colonel du Régiment de *Baraniai*, de se porter vers la Ville du côté de *Potzdam*, & sur le champ il envoya un Trompette au Magistrat pour le sommer au payement d'une contribution de trois cens mille écus. Il ne donna qu'une heure de tems pour en recevoir quatre Députés, avec menace, cette heure étant écoulée & au cas de refus, que la Ville seroit canonnée. On répondit au Général « que l'authenticité de l'ordre ne paroissant pas, le Magistrat pouvoit d'autant moins donner une réponse cathégorique, qu'il étoit aux ordres du Gouvernement de *Berlin*, par lequel il l'avoit reçu; que d'ailleurs ce Gouvernement avoit déclaré que s'il y avoit un Général Autrichien si à portée de la Ville, ce Général devoit savoir qu'elle avoit un Gouverneur qui y commandoit avec une garnison suffisante; & que c'étoit à lui qu'il falloit s'adresser. »

Le Trompette fut retenu à dessein pendant un^e heure & demie avant d'avoir cette réponse. Le terme prescrit étoit écoulé. Mr. de Haddick ordonna ainsi de commencer l'attaque, qu'il fit de la manière que voici.

Le Colonel Ried commandoit l'avant-garde composée de 150 Volontaires, des Compagnies de Grenadiers de Gradefeu & des Slniniens, de même que des Croates qui suivoient avec deux pièces de campagne. Le Prince de Sulkowski, Colonel, marchoit ensuite avec les troupes tirées de deux Bataillons d'Infanterie Allemande & deux Fauconneaux. Ces troupes se posterent devant le fossé qui est à 500 pas des portes de la Ville, afin de soutenir celles qui les précédoient. Les Généraux de Baboczay & de Mitrowski commandoient les Hussars ; & la Cavalerie Allemande aux ordres du Comte de Gourcy, Colonel du Régiment de Savoye, étoit rangée en deux lignes sur une petite plaine derrière l'Infanterie Allemande, & un peu sur sa gauche pour pouvoir prendre l'ennemi en flanc, au cas que cette Infanterie vint à être repoussée. Les ennemis avoient garni de 300 hommes le pont qui est sur la *Sprée*, le pont-levis qui est dans le milieu avoit été levé, la porte de Silesie fermée, & l'on avoit mis derrière cette porte un gros Piquet. Le Général Haddick fit occuper par les Volontaires les maisons les plus à portée. Dans le même tems il fit marcher au pont les deux Compagnies de Grenadiers & faire feu sur les ennemis. Il plaça les deux pièces de campagne sur le rivage, il donna ordre d'en tirer sur les Prussiens & sur le pont-levis : Les deux Fauconneaux tirèrent sur la porte. Au troisième coup des premières pié-

des Princes Ec. Décembre. 1757. 519

ces l'on fit sauter les chaines du pont, qui se baissa tout de suite. Les Grenadiers foncerent dans le moment, la baïonnette au bout du fusil, sur les ennemis qui abandonnerent d'abord le Pont & le Fauxbourg, & se sauverent en désordre, laissant 14 hommes tués sur la place. La porte de *Silesie* fut aussi forcée par le feu des Fauconneaux & par celui de la mousqueterie. Le Général avança alors avec 700 Croates & 300 Hussars des Régimens de Baraniai & de Haddick, & avec les Jazyges & les Carlstadiens qu'il avoit avec lui conjointement avec 400 Chevaux. Il se forma dans l'enceinte de la Ville sur un petit terrain qui est entre elle & les Jardins. L'Infanterie Allemande demeura devant la porte avec le reste de la Cavalerie & composa la Réserve.

Mr. de Haddick posta en avant & sur le pont de la *Sprée* une Compagnie de Grenadiers & 200 Fusiliers Croates. Il marcha de-là vers la porte de *Cottbus* où il y avoit 300 hommes, afin de s'en emparer également. Le Commandant de la Ville fit alors avancer deux Bataillons des cinq qui composoient sa Garnison. Ils vinrent au Général Autrichien le long des murs. Celui-ci les laissa avancer jusqu'à la distance où il les souhaitoit, & les fit charger. Les Hussars commencerent l'attaque sous les ordres des Cononels de Camaroni & Baron d'Orzy. La Cavalerie les chargea tout de suite le sabre à la main & au galop, puis les Croates aux ordres du Baron de Ried les prirent en flanc la baïonnette au bout du fusil. Malgré la vivacité du feu des Prussiens, les Autrichiens donnerent à la fois avec tant de bravoure & de bonheur qu'aucun d'eux n'échappa. Tous fu-

rent tués à coups de fusil, sabrés ou faits prisonniers, & on leur prit six Drapeaux. Trois à quatre cens hommes qui étoient en réserve à la porte de *Cottbus* prirent alors la fuite; mais la Cavalerie les atteignit, & ils furent de même la plupart tués ou faits prisonniers.

Dans ces circonstances le Général Haddick envoya au Chef du Magistrat un Capitaine & un Trompette, pour lui déclarer finalement que comme il étoit déjà maître de la Ville, il eût à ne pas abuser de la clémence qui faisoit le caractère de son auguste Souveraine, & qu'ayant dompté la desobéissance du Magistrat, il eût à faire sa soumission & à racheter le danger où il étoit par une somme de cinq cens mille écus de contribution & par une autre de cent mille pour être distribuée aux troupes, qui, suivant toutes les règles de la guerre, pouvoient mettre la Ville au pillage.

La Famille Royale s'étant retirée sur ces entrefaites à *Spandau*, le Gouverneur fit dire au Général Haddick, qu'il abandonnoit la Ville à sa discrétion; mais peu après vinrent un Syndic & deux Députés apportant la soumission du Magistrat & demandant grace, avec promesse de fournir les contributions au plus possible. Dans l'espace de huit heures on leva 185000 écus qui furent apportés par un Bourguemaitre.

Le Corps Prussien du Prince Maurice d'Anhalt-Dessau approchant alors de *Berlin*, il ne restoit plus au Général Haddick que de faire heureusement sa retraite; ce qu'il exécuta avec toute la prudence imaginable, & ayant fait douze lieues la première journée qui étoit le 17 d'Octobre, il arriva à *Storkow* avec tout son Corps & 426 prisonniers,

DANS

des Princes, &c. Décembre. 1757 421

Dans cette expédition qui ne lui a coûté que neuf hommes tués & 28 blessés, outre le Général Baboczay tué & enterré à *Berlin*, il a ruiné entièrement à *Schado* sur la *Sprée* la Fonderie qui y étoit & tout ce qui y appartient; il a fait mener à *Luben* 223 bombes, 798 boulets à obusiers; 190 boulets de canon, & 25 moules de cuivre à fondre des boulets, & a fait jeter dans la rivière plus de 2000 bombes & plusieurs obusiers. Ceci fut exécuté le 18. Le jour suivant le Général Haddick marcha à *Lieberose* & le 20. à *Cottbus*, n'ayant perdu jusques-là dans toute sa marche que vingt hommes. Le 21. ayant appris que le Roi de Prusse s'étoit porté avec un Corps de seize mille hommes de *Torgau* à *Schwenitz* sur l'*Elster* & delà à *Schlieben* & *Kolckau*, pour l'atteindre, ce Général marcha le 21. à *Spremburg*. Dans cet endroit il prit toutes les précautions; il y séjourna le 22, mais en décampa vers minuit; la Cavalerie le suivit le 23. au matin, & toutes les troupes arriverent ce jour-là en lieu de sûreté.

Le Général Haddick s'est posté depuis à *Hoyerswerda* pour observer les mouvemens des Prussiens. Ceux-ci en se mettant en marche avoit laissé leur bagage à *Torgau*. Ils ont fait des marches forcées & des contremarches, & comptoient, ayant leur Roi avec eux, ne pouvoir manquer de prendre une vengeance éclatante de l'irruption faite à *Berlin*, mais toutes leurs peines ont été superflues: Le Général Haddick est retourné heureusement à l'Armée d'où il étoit parti.

Voilà, dira-t-on, un bien long récit d'une simple course; un récit plus long qu'on ne

*Retraite du
Général
Haddick.*

donneroit d'une Bataille rangée. On l'avoit
Les Batailles ont quelque chose de plus ordi-
naire: Ce n'est que pour la singularité & la
rareté du fait, qu'on rapporte celui-ci avec tout
ce qui l'a accompagné. Il fait bien de l'hon-
neur au Général qui l'a exécuté.

Ce fut le 23. Octobre au soir qu'arriverent
de *Berlin* à *Magdebourg* la Reine, la Princesse
de Prusse avec sa Famille; la Princesse épouse
du Prince Henri, la Princesse épouse du Prince
Ferdinand, & la Princesse Amelie sœur du
Roi, avec une nombreuse suite de Dames, de
Gentilshommes & de Domestiques. Sa Majesté
& Leurs Alteffes Royales sont logées dans le
Château, dont on a préparé les appartemens
avec le plus de diligence & de soin qu'il a été
possible. Cependant nulle nécessité ne paroît
soit devoir déterminer cette Cour à quitter *Ber-
lin*. Les égards dûs à des personnes d'une con-
dition aussi relevée que le sont une Reine de
Prusse & des Princesses qui la touchent de si
près, sont bien trop considérés par des Géné-
raux d'une Souveraine telle qu'est l'Impéra-
trice-Reine, que pour y donner de l'atteinte.
La Reine de Prusse & les Princesses pouvoient
dans ce cas imiter la Reine de Pologne Elec-
trice de Saxe & son auguste Famille, c'est-à-
dire, demeurer dans leur Résidence où la con-
stance n'auroit certainement pas été mise à des
épreuves telles que nous les avons vues de la Ca-
pitale de la Saxe, quant à la Famille Royale
de Pologne.

II. *Halle*, Ville considérable dans la Haute-
Saxe, appartenant au Roi de Prusse, a reçu,
comme *Berlin*, des visites sur la fin d'Octobre,
qui lui ont été fort desagréables. Le 20. de ce
mois

mois 210 Hussars François de Turpin y entre-
rent avec d'autant moins de peine qu'il n'y
avoit point de garnison pour s'y opposer. L'Of-
ficier par lequel ce Détachement étoit com-
mandé exigea une contribution très-forte,
qui fut modérée ensuite à la somme de 6990
écus qu'on lui paya, & moyennant laquelle il
laissa des Sauve-gardes pour la sûreté des ha-
bitans. Ce Détachement se retira le 30. sans
avoir commis aucun désordre. Le 31. non-ob-
stant les Sauve-gardes qui avoient été données,
il arriva un autre Corps de François, détaché
de l'Armée du Prince de Soubise, & qui vint
demander cent mille rations de pain & cent
mille rations de fourage. La Ville, par l'im-
puissance où elle étoit de les fournir, s'étant
trouvée hors d'état de satisfaire à cette de-
mande, l'Officier qui commandoit le Détache-
ment se retira, emmenant avec lui trois Mem-
bres du Magistrat en qualité d'ôtages. Le soir
du même jour un Colonel du Régiment de
Nassau Saarbruck se présenta devant les portes
qui étoient déjà fermées, & qu'il commanda de
lui ouvrir, disant qu'il venoit demander des
quartiers pour trois Régimens de Croates. Après
qu'il fut entré avec son monde, qui consistoit
en une troupe d'environ 60 hommes, il répandit
la terreur en publiant qu'il avoit ordre de
mettre la Ville au pillage. Malgré la conster-
nation où l'on étoit, les Députés du Magistrat
dirent à ce Colonel que s'il exécutoit un tel
traitement, le Roi de Prusse pourroit s'en ven-
ger en Saxe. Sur-quoi il déclara, que si la
Ville vouloit se racheter par une contribution,
il entreroit en composition. On convint de lui
payer 2000 ducats qui lui furent comptés sur

le champ. Il repartit la même nuit; & pour assurer la retraite de sa petite troupe, il mit le feu au pont de la porte par laquelle il sortit.

Chacun étoit dans l'abattement après avoir eu trois visites de cette espece, & il ne se dissipa que sur les trois heures du matin, qu'on vit arriver un Détachement des Hussars verds Prussiens; mais ils ne pûrent passer la rivière, à cause du pont que le feu avoit déjà en partie consumé. A onze heures le Corps du Prince Ferdinand de Brunswick & un gros Détachement envoyé par le Maréchal Keith, vinrent rassurer par leur présence les habitans de cette Ville, qui depuis le 6. Novembre au matin ne sont occupés que de la satisfaction que leur cause le gain fait d'une Bataille donnée le 5. Novembre par le Roi de Prusse sur l'Armée combinée de l'Empire & de France près de *Mersa-bourg*, dont nous marquerons les circonstances qu'on a pû en recueillir jusqu'ici, après les principaux mouvemens qui l'ont précédée, & que voici.

SAXE. On a vû dans notre dernier Journal jusqu'où les exactions des Prussiens ont été portées contre *Leypsig*. Les choses ont continué d'y être dans le même état de perplexité. Après toutes les subventions exigées de cette Ville épuisée & ruinée, le Felt. Maréchal Keith auquel le Roi de Prusse a laissé le Commandement des troupes qui y sont, en a demandé une nouvelle, mais qui par impossibilité ne lui a pas été payée. On croyoit après les trois sommations du Prince de Saxe-Hildbourghausen, que dès que l'Armée combinée de l'Empire & de France se seroit approchée de lui, il se retireroit de *Leypsig* pour n'être pas
coupé

coupé d'avec l'Elbe, & pour se conserver la communication avec le reste des troupes Prussiennes tant celles qui sont à *Dresde* que celles que le Roi de Prusse a conduites par la droite du fleuve à la défense du *Brandebourg*. Mais on s'est trompé. Deux Couriers que ce Prince a dépêchés à Mr. Keith, en revenant des environs de *Berlin* pour atteindre le Général Haddick, lui ont apporté des ordres de tenir dans *Leypsig* jusqu'à l'arrivée d'un secours qu'il faisoit marcher de ce côté-là pour le soutenir. Ce secours est en effet arrivé, le Roi étant à la tête.

L'Armée combinée s'étant rendue sur la *Sala*, les deux Princes qui la commandent lui ont fait passer cette rivière. Le 30. Octobre, jour auquel toutes les troupes qui la composent se trouverent réunies sur la droite, on leur fit faire les dispositions pour marcher sur *Leypsig*. Les François en avançant sur l'*Elster*, eurent pour la première fois à se mesurer avec les Prussiens; ils en furent attaqués par un gros Corps avec lequel ils eurent une vive escarmouche, mais dont ils remportèrent tout l'avantage, les Prussiens, après une perte d'environ 150 morts & blessés, s'étant repliés immédiatement sur *Leypsig*. Les troupes combinées y ont perdu environ 50 hommes. Après cette action l'Armée des deux Princes s'est rassemblée en force sur la droite de la *Sala*, & y a été jointe par un renfort de vingt Bataillons & 18 Escadrons que le Maréchal de Richelieu lui avoit envoyé sous les ordres du Duc de Broglie. Après cette jonction qui la rendoit supérieure à l'Armée du Roi de Prusse, les deux Princes firent leurs dispositions pour marcher avec
toute

toute leur Armée du côté de *Leypsig* afin de couper cette Ville d'avec l'Armée Prussienne. Pour rompre ce dessein, le Roi de Prusse, dont les mouvemens en avoient imposé à ces Généraux, s'étoit avancé le 4. Novembre avec 15 mille hommes d'Infanterie & dix mille de Cavalerie sur les hauteurs de *Michelen*, entre *Rosbach* & *Freyberg*, & le 5. au matin il marcha sur quatre Colonnes, paroissant vouloir se porter du côté de *Mersebourg*. Vers les deux heures après-midi il rabattit sur la droite. Le Prince de Soubise fit alors défilier par sa droite un gros Corps d'Infanterie pour attaquer la gauche des Prussiens. Le Roi fit marcher aussitôt un Corps d'Infanterie, soutenu par de la Cavalerie & par des Hussars, qui entama la gauche des François, que ceux-ci avoient dégarnie pour renforcer leur droite. L'artillerie que Sa Maj. Prussienne avoit fait avancer pour favoriser son attaque lui en assura le succès. La gauche des Combinés fut enfoncée, & leur première ligne obligée de se replier sur la seconde, qui fut aussi entamée & contrainte de se replier sur le Corps de réserve.

Les troupes de l'Empire & de France, qui avoient la *Sala* derrière elles, & que la situation du terrain qu'elles occupoient empêcha de prendre une position où leur Armée pût s'étendre par tout également, combattirent avec beaucoup de vigueur, sur-tout l'aile gauche où étoient les François, qui essayèrent les plus grands efforts de la droite des Prussiens. Les troupes de l'Empire, qui avoient la droite, chargerent aussi avec beaucoup de vigueur; mais malgré le choc des Régimens de Cavalerie Autrichienne, qui étoient à cette aile, les Prus-

siens

siens ne pûrent être enfoncés. Ils disputèrent le terrain à cette Cavalerie. La canonnade fut très-vive de la part des troupes combinées. L'artillerie des Prussiens, quoique moins considérable, étoit placée de manière à rendre l'effet de leurs canons supérieur à ceux des Combinaés. L'obscurité qui survint, rallentit le feu de la mousqueterie; mais la canonnade continua encore quelque-tems, sur-tout à la gauche des derniers, qui avoient de ce côté-là quelques Batteries d'où ils incommodèrent pendant quelque-tems les Prussiens. Le Roi de Prusse profita de la supériorité qu'avoient ses troupes de la gauche, pour leur faire faire un mouvement général, qui fut secondé par l'Infanterie & la Cavalerie du Centre, & qui contribua à décider l'action en sa faveur. La Cavalerie légère des Prussiens agit beaucoup pendant le combat, en se portant de tous les côtés où elle trouvoit le moyen de causer du désordre parmi les Bataillons.

Une circonstance qui a contribué à la perte de l'Armée Combinée, c'est qu'elle a été prise en flanc par l'Armée Prussienne, qui, maîtresse du terrain qu'elle connoissoit parfaitement, étoit par conséquent plus en état de se mouvoir suivant que l'occasion ou la nécessité l'exigeoient. D'ailleurs le Roi de Prusse envisageant la nécessité d'une action décisive & ses suites, se porta de tous côtés avec ce soin, cette attention, & cette activité qu'on lui connoit, & où la présence d'esprit & la justesse du coup d'œil ne sont pas les moindres qualités requises pour décider le succès d'une action.

En écrivant cet article on n'a reçu que des listes imparfaites des pertes en Officiers Géné-

raux & autres tués & blessés de part & d'autre dans cette action du 5. Novembre, qui a été très-sanglante, & a duré plus de quatre heures. Pour n'en rien revoquer, elles ne paroîtront de nous que dans le Journal du mois prochain, avec la liste des Officiers prisonniers faits par les Prussiens; liste que nous avons, & qui certainement n'est pas courte. On y trouve au-delà de 40 canons, plusieurs Drapeaux & Etendarts, & nombre de chariots de munitions & de bagages enlevés par les Prussiens aux troupes combinées qui se sont retirées par Corps séparés à *Erfurth* à *Weimar*, à *Gotha*, à *Eysenach*, à *Langensalza*, c'est-à-dire, dans la *Thuringe* d'où elles s'étoient avancées vers *Leypsig*, laissant ainsi cette infortunée Ville, & la plus grande partie de la *Saxe* qu'elles venoient délivrer, sous le pouvoir continuel de l'ennemi qui la subjuge.

La marche de l'Armée combinée a été rude par le manquement des subsistances; sa retraite l'a été davantage pour la même cause & pour ses fatigues. Celle des Prussiens a passé la nuit du 5. sur le champ de Bataille. Le 6, lendemain de l'action, le Roi de Prusse ramassa tout ce qu'il y avoit de sa Cavalerie à portée, ainsi que ses Hussars, & suivit une partie des troupes combinées par la route de *Naumbourg* qu'ils avoient tenuë dans leur retraite, pendant que le Maréchal Keith poursuivoit le reste par *Freybourg*; ce qui ne s'est point passé, sans coups de mousqueterie, sans faire des prisonniers emmenés, & des pièces d'Artillerie enlevées aux Combinés. Les troupes Prussiennes sont revenues vers *Leypsig*, d'où l'on assure qu'il en a été détaché un Corps pour la *Silesie*, & que d'un
autre

autre côté, au lieu de faire entrer une partie de l'Armée du Maréchal de Richelieu en quartiers d'hiver, comme le plan en étoit arrêté, ce Maréchal, d'abord après qu'il fut informé de l'échec qu'avoit eu l'Armée combinée, a fait marcher pour la joindre un renfort de plusieurs Bataillons & Escadrons. Tout ceci annonce une campagne d'hiver, pour laquelle le Roi de Prusse a donné ordre de préparer une nouvelle espèce d'habillement propre à garantir le soldat de la rigueur du froid, en lui laissant néanmoins l'aïssance nécessaire pour combattre. S. M. fait aussi donner la paye double à toutes ses troupes tant que la campagne d'hiver durera. Telles sont les directions de ce Prince pour animer son monde. La Ville de *Mersebourg* fourmille de prisonniers de l'Armée combinée dont la déroute, a acquis un renfort à celle du Roi de Prusse par la désertion des troupes des Cercles qui sont venuës la joindre. Le Roi de Prusse a envoyé deux Couriers à *Londres* pour y annoncer sa victoire au Roi d'Angleterre. A *Berlin*, à *Magdebourg* & dans toutes les autres Villes de sa domination, le *Te Deum* a été chanté pour cet événement. On en a fait autant à *Dresde* avec des réjouissances par la garnison Prussienne, sous les yeux de la Famille Royale de Pologne. Cette Capitale voit par la Bataille du 5. sa délivrance bien reculée. On y a conduit de même qu'à *Torgais*, beaucoup de prisonniers faits sur les François. Le Baron de Marshall, Général d'Infanterie, qui a amené un gros Corps de l'Armée du Duc Charles de Lorraine de la *Silesie* en *Saxe*, étoit encore au commencement du mois de Novembre dans les postes qu'il y a pris.

SILESIE. Les deux Armées Autrichienne & Prussienne campées vers *Breslau* des deux côtés de l'*Oder*, y demeurent depuis deux mois assez tranquilles dans leurs quartiers. Il n'y a que des partis plus ou moins forts qui ayent fait & qui fassent la guerre. Le Quartier Général de la première est toujours à *Lissa*. L'autre aux ordres du Prince de Brunswick-Bevern près de *Breslau* est retranchée à la droite de l'*Oder*. Il n'étoit plus question sur la fin d'Octobre de la réduction de cette Place, qui auroit rencontré de très-grandes difficultés alors, les Prussiens y ayant renforcé la garnison, démolli des Fauxbourg, augmenté des ouvrages, & s'y étant occupés depuis d'autres préparatifs pour mettre cette grande Ville en état de soutenir un siège dans les formes. La réduction de *Schweidnitz* est devenu ainsi le grand objet du Duc Charles & du Maréchal Daun, parce qu'il leur importoit de se rendre maîtres de cette Place forte avant la fin de la campagne, pour être plus en état de regler la distribution des quartiers d'hiver, & parer à l'incommodité causée aux troupes par le mauvais tems, la difficulté des subsistances, sur-tout des fourrages, dont le Pays est presque entièrement épuisé. De rapporter les coups de main des troupes legères de part & d'autre ne feroit qu'ennuier nos Lecteurs. *Schweidnitz* étant le point où s'est fixée l'opération principale de l'Armée de l'Impératrice, c'est au siège de cette Place qu'on s'arrêtera ici.

*Siège de
Schweid-
nitz.*

Les troupes qui en composent la garnison nombreuse, paroissant déterminées à attendre un siège dans les formes, animées par Mr. de la Mothe-Fouqué, Lieutenant-Général & l'un
des

des Princes &c. Décembre. 1757. 531

des plus habiles Généraux du Roi de Prusse, qui les commande, se sont préparées à y faire la plus vigoureuse défense. Le Prince Charles de Lorraine & le Maréchal Daun ont détaché en conséquence le Duc d'Ahrenberg, avec un renfort de quinze Bataillons, pour joindre le Corps de troupes employé au blocus de *Schweidnitz*, sous les ordres du Général Nadasti. La grosse Artillerie destinée à l'attaquer étant arrivée, les fascines, les gabions, les Madriers &c. étant placés, le siège a commencé dans les formes la nuit du 26. au 27. Octobre que la tranchée en a été ouverte, assez à portée de la Place, d'où les Prussiens avoient fait la veille un feu très-vif de leur artillerie sur les postes de *Croischwitz*, mais sans effet. La nuit du 27. au 28. la tranchée a été poussée assez en avant de *Croischwitz* vers les ouvrages de *Schweidnitz*. On y a perfectionné le lendemain quelques grands ziczacs, préparé les endroits propres à élever trois batteries de canon & deux de mortiers qu'on a établies. Depuis l'on a poussé de 60 toises la tranchée du côté de *Schônbrunn*, ainsi que les ziczacs, & les troupes travailloient avec toute ardeur. Ce jour les Prussiens firent un feu très-vif de leur artillerie sur les travailleurs & jetté beaucoup de bombes, sans néanmoins beaucoup d'effet.

Le siège, auquel se trouvoient les deux Princes Royaux de Pologne, le Duc regnant de Wirtemberg, le Prince Louis son frère & presque tous les Volontaires Etrangers, est devenu plus meurtrier le 30. La garnison, dans une sortie qu'elle fit ce jour-là, poussa jusqu'aux tranchées, & y attaqua les postes qui couvroient les travailleurs. Le Prince de Stolberg, qui étoit

étoit Général de tranchée, repoussa avec beau coup de vigueur l'effort des assiégés, & escarmoucha avec eux pendant près de deux heures, qu'ils rentrèrent dans la Place. Cette escarmouche, qui, pour sa vivacité & sa durée, peut être comparée à une action, a coûté du monde de part & d'autre. Les Autrichiens y ont eu 300 hommes tués & blessés, faits prisonniers, ou perdus, & de ce nombre quinze Officiers, dont quatre sont prisonniers, savoir, le Comte de Molza Colonel du Régiment de Keil, Mr. d'Utenhorn Major du même Régiment, Mr. Dekliere Capitaine des Ingénieurs, & Mr. Ramponi Lieutenant du Régiment de Hildbourghausen. La perte des Prussiens doit avoir été à proportion plus considérable, vû la quantité de morts qu'ils ont enterrés pendant la trêve qu'ils demanderent à ce sujet.

Le Prince de Bevern faisoit dans ces circonstances du siège de *Schweidnitz* différentes attaques sur les postes avancés de l'Armée Impériale, qui lui répondoient chaque fois vigoureusement.

Dès le 31. au matin les Batteries assiégeantes démonterent un des ouvrages des assiégés, qui furent obligés d'abandonner *Kleista* ainsi que la fleche qui y avoit été élevée. Les Croates l'occupèrent d'abord, & l'on continuoît à travailler à de nouvelles Batteries afin que le feu de devant la Place pût se croiser en la battant. Une bombe tombée dans le Fauxbourg de *Schweidnitz*, y mit le feu à un magasin de foin & de paille, & par la violence du vent les flammes se communiquèrent bientôt à la Ville, dont une partie en fut réduite en cendres; ce qui a fait retarder pendant quelque tems le feu

des Princes &c. Décembre. 1757. 533

des assiégeans. Mais on l'a redoublé le premier Novembre, que l'on continuoit à perfectionner la tranchée, & à établir le reste des Batteries destinées à ruiner la Place, au cas de refus de se rendre.

La nuit du 2. au 3. les Prussiens n'ont que fort peu tiré de *Schweidnitz*. Le 3. à la pointe du jour leur feu redevint extrêmement vif sur les ouvrages & sur la tranchée, quoique sans grand effet, puisqu'il n'a pas empêché qu'on ne prolongeât les deux parallèles & qu'on n'établît la communication entre-elles; travail qui a été continué avec succès. Le feu des assiégés a redoublé de vivacité le 4. Les morts & les blessés des assiégeans pouvoit aller jusques-là à 600 hommes. Les opérations ultérieures du siège, & la défense ont depuis montré ce que l'art renferme de bien entendu. *Schweidnitz* livrée à toutes les allarmes & à la combustion n'a eu de ressources qu'à subir le sort de la reddition. Elle est arrivée le 12. Et c'est assez ici de l'annoncer. La garnison en est prisonniere de guerre. Il a fallu brusquer, forcer & enfin se porter à ce que le feu a de plus violent, pour ne point mettre les choses en langueur dans une circonstance aussi critique qu'elle se trouvoit après la perte d'une Bataille près de *Leypsig* du côté de l'Armée combinée. On marquera le mois prochain ce qu'il y a eu d'intéressant dans ce siège & la défense depuis le 5, & si l'attaque des Autrichiens sur *Breslau*, qui a été renvoyée jusqu'après ce siège aura eu lieu.

Pendant le siège le Général *Jahnus*, des Autrichiens, connu par ses exploits, est marché avec son Corps de troupes, dans le Comté de *Galatz*, pour tenir en bride la Garnison Prussienne

sienne de cette Place, & l'empêcher de faire des incursions sur le territoire de *Bohème* & sur celui de la *Moravie*. Ainsi, de quel côté qu'on se tourne, on ne voit qu'attaque & opposition à faire aux Corps d'Armées, & aux Corps particuliers des Prussiens, dans les Provinces diverses où ils sont placés. On marquera le mois prochain vers laquelle le Roi de Prusse aura rabattu après l'action du 5. qui lui a si bien réussie. Ceux qui croient en pouvoir pénétrer quelque chose, ne sont pas d'opinion qu'il fera marché en *Silesie* quoiqu'il en eut pris la route; mais qu'il aura tourné pour se rendre vers *Halberstadt* & y donner une visite aux troupes Françaises cantonnées dans cette Principauté & dans les Pays voisins. C'est ce dont on pourra bientôt être informé. Voyons en attendant ce qui se passe ailleurs.

LIPSTADT. Les François ont fortifié considérablement cette Ville. Ils y ont établi un gros magasin, de même qu'à *Wezel*. Le Duché de *Cleves* & la Principauté d'*Oostfrise* ayant été taxés à des contributions considérables, de même que le Landgraviat de *Hesse-Cassel*, des Députés de ces trois Régences sont allés à la Cour de France représenter l'espèce d'impossibilité d'y satisfaire. Mais on apprend que l'examen de leurs représentations a été renvoyé par cette Cour aux Intendans de l'Armée Française & des Pays qu'elles occupent présentement en *Allemagne*. Ces troupes ont un très-grand nombre de malades dans les divers Hôpitaux qu'on a établis de tous les côtés. Les fatigues, les alimens dont elles doivent se contenter, & l'intempérie de la saison leur causent ces maladies; circonstance qui les faisoient séparer pour prendre

prendre les quartiers d'hiver ; mais le combat du 5. Novembre & ses suites auroit vraisemblablement apporté du retard dans cette opération, quoique le Maréchal de Richelieu, eut transporté son quartier de *Halberstatt* à *Brunswick*. Il n'y a que les Villes de la Principauté d'*Oostfryse* qui se remplissent successivement de troupes Françoises, pour y prendre leurs quartiers d'hiver. Quelques Régimens des troupes de l'Impératrice-Reine y sont arrivés pour le même sujet.

VIENNE. Le Conseil Aulique de l'Empire vient de rendre un Decret contre le Landgrave de Hesse - Cassel, à l'occasion du parti que ce Prince a pris dans la conjoncture présente. Ses troupes demeurent toujours armées dans le Duché de *Vehrden*; ce qui donne matière à bien des reflexions : Et le Landgrave continué à faire sa résidence à *Hambourg*, où il ne se faisoit pas encore le 5. Novembre des préparatifs qui annonçassent le départ pour l'*Angleterre* de la Princesse Héritière de Hesse, la belle fille.

Deux grandes conférences tenuës à la Cour Impériale sur la fin d'Octobre, ont roulé sur des expédiens proposés pour ramener les affaires troublées par le Roi de Prusse, à des termes d'accommodement. Les sentimens de l'Impératrice-Reine sur une telle matière sont renfermés dans une Déclaration de S. M. portant

» Qu'après avoir vû les Traités les plus solem-

» nels faits avec le Roi de Prusse, ne durer

» qu'autant de tems que les circonstances de

» ce Prince pouvoient lui rendre la paix néces-

» saire, S. M. Imp. ne devoit s'imputer qu'à

» elle-même les nouveaux inconvéniens qui

» résulteroient dans la suite de sa trop grande

» facilité à cet égard : Qu'il falloit d'autres
 » moyens que ceux qui jusqu'à présent ont lié
 » la bonne foi entre les Princes : Que ces moyens
 » étoient indépendans des satisfactions que
 » l'Impératrice étoit en droit de prétendre
 » pour le préjudice causé à ses Etats :
 » Que d'ailleurs le Roi de Pologne Electeur de
 » Saxe étant le premier sur qui l'offense est tom-
 » bée injustement, la satisfaction due à S. M. Po-
 » lonnoise devoit précéder toutes autres démar-
 » ches propres à faciliter le succès des voyes de
 » conciliation.

Un Courier précédé de divers Postillons son-
 nant du Cornet, & dépêché par S. A. R. le
 Duc Charles de Lorraine, Leurs Maj. Imp. ont
 reçu l'agréable nouvelle que la Ville de *Schweid-
 nitz* avoit capitulé le 12. Novembre après 16
 jours de siège & deux assauts; que la garnison
 a été faite prisonnière de guerre; qu'on y a
 trouvé un million de florins en especes, qui
 faisoit la Caisse du Roi de Prusse, 162 canons,
 10 mortiers, & quantité de munitions de guer-
 re & de bouche.

RATISBONNE. Peu de jours avant la
 déroute en *Saxe* de l'Armée combinée, comman-
 dée par le Prince de Saxe-Hildbourgausen &
 le Prince de Soubise, la Diette de l'Empire avoit
 accordé au premier cent mille florins qu'elle lui
 a envoyés sous l'escorte d'un détachement de la
 Garnison de cette Ville de *Ratisbonne*, à dessein
 de mettre ce Prince en état de pousser ses opé-
 rations avec les troupes de l'Empire, & de pren-
 dre des quartiers sur le territoire ennemi.

Le Felt Maréchal Comte de Seckendorff a
 demandé à la Diette, pour son grand âge de 86

ans,

ans, la démission de la Charge de Général de la Cavalerie de l'Empire dont il a été revêtu pendant plusieurs années, & Elle lui a d'abord été accordée. En faisant cette demande il recommanda le Prince Georges de Hesse - Darmstadt pour le remplacer; mais l'Assemblée s'est réservée de prendre une résolution ultérieure sur la recommandation de ce Général.

Un Mémoire du Roi d'Angleterre Electeur d'Hannover a été communiqué à la Diète ainsi qu'à plusieurs Cours d'Allemagne. Son contenu tend à justifier le parti que S. M. Britannique a jugé à propos de prendre par rapport aux affaires de l'Empire. Comme l'on a accoutumé de ne pas omettre de nos Journaux ces sortes de Pièces, nous devons rapporter celle dont nous faisons mention. La voici.

LEs difficultés survenues entre les Couronnes d'Angleterre & de France, par rapport à l'*Amérique*, avoient à peine été suivies de quelques hostilités, que la France menaça hautement de s'en vanger sur les Etats de S. M. Britannique en Allemagne; & les préparatifs qui se firent sur la *Moselle* & sur le *Rhin*, ainsi que les divers mouvemens des troupes Françaises, ne firent que trop connoître la réalité des desseins de cette Puissance.

Dans ces circonstances, c'est-à-dire, vers l'automne de l'année 1755, quoi-que le Roi de la Grande-Bretagne n'eut point de Ministre Electoral à la Cour de *Vienne*, S. M. ne laissa pas de s'expliquer amicalement avec cette Cour, par le moyen de Mr. Keith, Ministre d'Angleterre, & de lui faire représenter le danger auquel étoient exposés ses Etats d'Alle-

magne & tout l'Empire, & Elle fit demander à cette occasion les secours stipulés par les Traitez d'Alliance & de Garantie qui subsistoient entre les deux Cours.

On ne peut méconnoître à *Vienne*, la grandeur & la réalité de ce danger, & l'on ne put y disconvenir, que ce seroit une injustice criante & une chose d'une extrême conséquence pour tout le Corps Germanique, si l'on enveloppoit dans la guerre des Etats de ce même Corps qui n'étoient nullement engagés dans les différends dont il étoit question, ou que l'on molestât & troublât à ce sujet, par des marches onéreuses, plusieurs autres Provinces considérables de l'Allemagne. Ces représentations, quelque solides qu'elles fussent, n'en eurent pas plus de succès, & loin d'effectuer les promesses d'un secours réel, ou la garantie des Etats d'Allemagne de S. M. Brit., on n'obtint pas même de la part de l'Empire, des *Déhortatoires* aux Cercles voisins, pour les empêcher de favoriser les desseins de la France, & de lui prêter du secours.

Cependant, le danger croissoit chaque jour. La France fit partir pour *Berlin*, un Envoyé Extraordinaire chargé sans doute de porter, s'il étoit possible, le Roi de Prusse, à inquiéter, de son côté, l'Electorat d'*Hanover*. Elle continua, en même-tems, ses préparatifs de guerre & ses menaces, & l'on vit clairement que la circonstance de l'hiver, qui approchoit, l'empêchoit seule de les exécuter.

Tel étoit au vrai l'état des choses, lorsque peu de tems après, le Roi de la Grande-Bretagne, à la suite d'une négociation qui dura peu, conclut au mois de Février 1756, avec le Roi de

de Prusse, un Traité dont l'objet & les articles tendoient uniquement à maintenir en général la tranquillité de l'Europe; à assurer en particulier le repos de l'Allemagne, malgré les difficultés qui subsistoient entre les Cours de *Londres* & de *Versailles*; à faire, de part & d'autre, tous les efforts capables d'empêcher les Alliés respectifs de rien entreprendre qui pût préjudicier dans la suite aux Etats de l'une ou de l'autre des deux Puissances contractantes; enfin, de réunir leurs forces pour maintenir la tranquillité de l'Empire, & de s'opposer au passage des troupes étrangères, au cas que quelque Puissance voulût, sous quelque prétexte que ce fût, & contre toute attente, faire marcher une Armée en Allemagne, pour en interrompre le repos.

Ce Traité, tel qu'on le rapporte ici, mettoit d'ailleurs en sûreté tous les Etats que S. M. Imp. & Royale possède dans l'Empire, de même ceux qui y appartiennent. On y auroit formellement compris les Pays-Bas Autrichiens, si S. M. Pr. n'avoit fondé l'exception de ces Provinces, sur un argument dont la solidité est notoire, savoir, que dans tous les Traités qu'Elle avoit conclus avec l'Impératrice-Reine, Elle n'avoit jamais garanti les *Pays-Bas*; de sorte qu'en traitant avec un tiers, Elle ne pouvoit étendre plus loin ses engagements en faveur de l'Impératrice-Reine.

Plus le Roi de la Grande Bretagne s'assuroit, que l'Empereur applaudiroit à ce Traité, en sa qualité de Chef de l'Empire, parce qu'il n'avoit pour but que de mettre l'Empire, confié à ses soins, à l'abri d'un danger dont on pouvoit aisément prévoir les suites funestes; plus S. M. Brit. comptoit, que S. M.

Imp. & Royale reconnoîtroit le service que ce Prince rendoit aux Etats que cette Princesse posséde en Allemagne. S. M. Brit. devoit s'attendre du moins, que le Corps Germanique lui auroit quelque obligation du soin qu'Elle prenoit pour sa tranquillité, qui égaloit celui qu'Elle avoit de ses propres Etats, dans la vuë d'empêcher que l'Allemagne ne devint de nouveau le Théâtre de la guerre.

Ce Traité n'eut pas plutôt été rendu public avec cette franchise & cette candeur qui accompagnent toujours les actions pures, innocentes & salutaires, que l'on commença à y donner des interprétations sinistres & à répandre dans le public, qu'il avoit pour objet des desseins secrets par rapport à la Religion, ainsi que d'autres choses de cette nature.

Les sentimens patriotiques de S. M. Brit. devant être assez connus, on ne pouvoit pas ignorer, qu'ils ne lui avoient jamais permis aucune vuë de partialité, ni dans les affaires politiques, ni dans celles qui concernent la Religion; qu'Elle avoit eu, en toutes occasions, devant les yeux, le maintien du Système & des Constitutions Germaniques, & qu'Elle en avoit donné des preuves réitérées & incontestables. On ne pouvoit donc, sans injustice, soupçonner S. M. Brit. d'avoir des desseins, ou de se porter à des démarches capables de faire naître des troubles dans le sein de l'Empire dont Elle est Elle-même un des principaux Membres, & dont les intérêts lui furent de tout tems si chers, qu'Elle n'a épargné, il y a quelques années, ni ses Trésors, ni ses troupes, ni même sa Personne sacrée, pour le délivrer de l'invasion de ses ennemis. Sa Maj.
Brit,

Brit. n'a pas différé de faire instruire tant de bouche, que par écrit, le Chef & les Membres de l'Empire, de tout le contenu du Traité qu'Elle venoit de conclurre, & d'ajouter à cette démarche, des déclarations propres à écarter jusqu'à la plus légère idée de soupçon & de défiance.

Tout le monde fait, que l'Impératrice-Reine n'en conclut pas moins, peu de tems après, savoir le 1er. Mai 1756, non seulement une Convention de Neutralité, mais un Traité d'Union & d'Amitié, prétendu défensif, avec cette même Couronne avec laquelle le Roi, comme Roi de la Grande-Bretagne, étoit en pleine guerre, & qui menaçoit de porter le fer & le feu dans les Etats Electoraux de S. M. Ce Traité avoit, selon toutes les apparences, été médité de longue main, & l'on y avoit travaillé depuis longtems.

On n'ignore pas non plus, qu'aussi tôt qu'il fut conclu, on vit éclater des jalousies entre l'Impératrice-Reine & le Roi de Prusse, & qu'elles aboutirent enfin à une guerre ouverte, qui occasionna l'entrée de S. M. Prussienne dans l'Electorat de *Saxe* & dans la *Bohème*.

Tout le monde fait encore, que le Roi a absolument ignoré l'entrée du Roi de Prusse en *Saxe*; que S. M. Brit. n'en a été instruite qu'après l'événement; qu'Elle a détesté les hostilités qui ont éclaté; qu'Elle les avoit déconseillées; qu'Elle n'y a pris, & a déclaré le plus solennellement, qu'Elle n'y prendroit aucune part, & qu'Elle se borneroit à employer toutes ses forces & à apporter tous ses soins pour éloigner les troupes étrangères de son pays & de ceux qui en sont voisins, & pour
mettre

mettre ses Etats d'*Allemagne* à l'abri du danger dont ils étoient menacés.

Tel a été le langage que S. M. Brit. a fait tenir à *Vienne*, à *Ratisbonne* & par tout ailleurs. C'étoit-là l'unique but de ses délibérations & des mesures qu'Elle prenoit, sans entrer dans ce qui se passoit pour lors en *Saxe* & en *Bohème*. Ce fut en conséquence des mêmes motifs, que le Roi fit voter pour la médiation de l'Empire & pour le rétablissement de la tranquillité de l'*Allemagne*, lorsque l'affaire fut portée à la Diète, d'autant plus que S. M. étoit convaincuë que ce moyen étoit le plus facile & le plus propre pour opérer la restitution de la *Saxe* & des Pays y appartenans, & pour procurer des dédommagemens, au lieu que les autres voyes qui ont prévalu, n'ont fait, ainsi que l'expérience l'a démontré, qu'entraîner la guerre, avec une horrible effusion de sang, & avec la dévastation & la ruine de quantité d'Etats & de sujets innocens, sans qu'on puisse encore prévoir aujourd'hui quel en sera le terme & la fin.

Il est vrai qu'on proposa au Roi la Neutralité, ainsi qu'on peut le voir par une Pièce annexe, & que cette proposition vint en partie directement de la Cour de *Vienne*, & en partie par la médiation de celle de *Dannemarc*; mais on mit à cette neutralité des conditions si étranges, qu'il n'étoit pas possible d'y acquiescer. On vouloit, que S. M. donnât aux troupes Françaises le libre passage par ses Etats, & qu'en outre, Elle fit livrer à ces troupes, presque pour rien, les vivres, les fourages, les autres provisions & les Chariots nécessaires, & cela dans un tems où les soins de S. M. suffisoient à peine

des Princes &c. Décembre. 1757. 543

peine pour garantir ses sujets de la disette. On vouloit de plus, qu'Elle livrât la Forteresse de *Hamelen*; que dans ses Etats patrimoniaux, Elle renfermât ses propres troupes dans un cercle assez étroit & qu'Elle les y tint, pour ainsi dire, prisonnières. On vouloit enfin lui ôter la liberté de faire marcher un seul homme d'un endroit dans un autre, sans le consentement de la Couronne de France. Pendant la Négociation qui avoit cette neutralité pour objet, la France fit non-seulement marcher le secours de 24 mille hommes, stipulé par son Traité avec l'Impératrice-Reine; mais cette Couronne envoya directement en *Westphalie* une Armée de 80 mille combattans.

L'Armée du Roi resta dans ses quartiers de cantonnement le long du *Weser* jusqu'à la fin d'Avril; mais les François, par des livraisons & des demandes exorbitantes de Chariots, qui excédoient de beaucoup les facultés du Pays, ayant ruiné le Comté de *Bentheim*, que S. M. Brit. possédoit à titre d'hipotèque, en vertu d'un Acte passé au mois de Mai 1752, & ayant de plus établi pour Place d'Armes la Ville de *Munster*, marché de toutes parts vers cette même Ville, & donné à connoître par-là, qu'ils en vouloient aux Etats de S. M. en *Allemagne*, Elle fit passer le *Weser* à l'Armée d'observation commandée par S. A. R. le Duc de Cumberland, & avancer cette Armée jusqu'à *Rittberg*, *Bielefeld* & *Herfort*. Le Roi fit donner par-tout les déclarations les plus solennelles, qu'il étoit très-éloigné d'agir offensivement contre aucun de ses-Co-Etats de l'Empire, même contre la Couronne de France, & qu'il n'avoit d'autres vûes que de garantir, avec l'aide du Très-Haut, ses

ses propres Etats & ceux des Princes ses alliés, d'une invasion. Les événemens qui sont arrivés dans la suite, sont trop connus, & la mémoire en est trop récente, pour qu'il soit besoin d'en parler.

La Principauté d'*Oostfrise*, au sujet de laquelle S. M. a contre le Roi de Prusse, au Conseil Impérial Aulique, un procès encore indécis, fut attaquée & conquise, & ses habitans furent obligés de prêter foi & hommage à l'Impératrice-Reine. Les Etats de *Hesse-Cassel* furent envahis par un Corps de 15 à 20 mille hommes, & enlevés à leur Maître légitime, qui fut contraint de se réfugier à *Hambourg*.

Dans le même tems, un autre Corps de troupes Françaises fit une irruption sur le *Haut-Weser*, s'empara de *Münden*, de *Göttingen*, de *Nordheim*, de *Hardeggen*, de *Hedemunden*, d'*Uslar* & d'*Eimbeck*, exigea dans tous ces lieux le serment de fidélité au nom du Roi de France, logea les malades dans les meilleurs Eglises, extorqua une immense quantité de vivres & de Chariots; pillà, pour le moindre retardement, des Villages entiers, maltraita les Magistrats, & pour donner une idée sensible de l'Exécution militaire Française, réduisit en cendres d'autres Villages, dévasta, ou brûla les Campagnes, & enleva aux habitans jusqu'à l'espoir de la récolte qu'ils se promettoient.

Le gros de l'Armée Française ayant passé le *Weser* dans plusieurs endroits, se rassembla en force, & s'approcha de l'Armée d'observation du Roi, qui, obligée de céder à des forces supérieures, fut contrainte de se retirer dans les Pays de *Breme* & de *Vehrden*. La Ville de *Hannover* tomba au pouvoir de l'ennemi. *Hannover*
subie

subit le même sort. Depuis ce tems, l'Armée Françoisé a exigé, selon son propre gré, des contributions, des livraisons, des Fourages, des Chariots &c. Elle s'est emparée ouvertement de tous les revenus & de tous les deniers publics, & a disposé à sa volonté de tout le pays, excepté de la seule partie qui est restée occupée par l'Armée d'observation. Les Etats de *Wolfenbuttel* ont de même été envahis & occupés, & l'on n'a laissé à la Famille du Duc, que le Château de *Blankembourg*.

Il est clair par le récit qui vient d'être fait, & qui peut être prouvé par les Pièces les plus authentiques, que le Roi n'a point rassemblé ses troupes, ni celles de ses Alliés, dans des vûes offensives contre qui que ce soit; mais que S. M. a eu pour objet de garantir, autant qu'il seroit possible, de violence & de toute prétention injuste, ses propres Etats & ceux de ses Alliés. Et quoi qu'il n'ait pas plû à la Divine-Providence de seconder des vûes qui paroissent aussi justes qu'équitables, le Roi a du moins la consolation de pouvoir s'assurer que les démarches qu'il a été obligé de faire, seront approuvées de tout le monde impartial & de la postérité.

S. M. se flatte aussi, que ses Co-Etats de l'Empire & les Puissances qui ont à cœur le rétablissement de la tranquillité *Germanique* & le maintien du Siftême de l'Empire, penseront aux moyens d'apporter les remèdes les plus propres à des traitemens aussi durs qu'ils ont été peu mérités, & à faire finir une oppression qui menace des suites les plus funestes l'Allemagne & toute l'Europe, & qu'ils s'employeront à en procurer l'entière satisfaction à S. M.

NAISSANCES ET MORTS.

NAISSANCES. La Princesse de Condé est accouché heureusement d'une Princesse, le 8. Octobre à *Paris*.

Le 6. Novembre la Princesse Sophie de Hesse-Philipsthal, épouse du Prince de ce nom, accoucha d'un Prince à *Zurphen*. On lui a donné au Baptême le nom de Charles.

MORTS. En marquant dans la seconde Partie de notre Journal du mois passé, page 380, la mort du Duc de Mirepoix, Maréchal de France, nous omîmes d'y mettre, que ce Seigneur étoit fils de Messire Charles Pierre de Levis Marquis de Mirepoix, & d'Anne-Gabrielle Olivier, Demoiselle de la Province de Lorraine; laquelle étoit veuve en premières noces de Messire Bernard Comte de Saintignon de Belleville &c.

On a oublié dans la même Partie, d'annoncer le décès de la Princesse Isabelle Charlotte, fille du Prince Henri-Casimir de Nassau-Dietz, veuve depuis l'année 1739, du dernier Prince Chrétien de Nassau-Dillenburg, qui est morte le 18. Septembre dernier dans la 66me année de son âge.

François le Tellier, Marquis de Louvois, fils du Marquis de Souvîé, Lieutenant-Général des Armées du Roi Très-Christien, Maître de la Garderobe, & Chevalier des Ordres de Sa Maj. est mort à l'Armée du Maréchal de Richelieu le 9. Septembre, n'ayant que 18 ans.

Le 4. Octobre mourut à *Paris* Mr. Jean-Baptiste de Wittmer, Chevalier de l'Ordre de St. Louis, Maréchal de Camp, & Colonel d'un Régiment Suisse de son nom au service de France.

Le même jour le Révérendissime Pere Centurione, Général de la Compagnie de Jesus, issu

issu d'une très-illustre Famille Genoïse, mourut à *Castel-Gondolpho*, à quatre lieues de *Rome*, dans un âge avancé & universellement regretté. C'étoit le dix-huitième Général de son Ordre. Après sa mort on ouvrit la Cédule, dans laquelle, suivant l'usage, un Général nomme un Vicaire-Général pour régir jusqu'à l'Élection d'un nouveau Général, & l'on y vit nommé le Révérend Père Timoni, Genoïse.

Le 5. la mort enleva à *Nancy*, Messire Claude-François Marquis de Touffain-de-Virai, d'une ancienne & illustre Maison originaire de Normandie, Conseiller d'Etat du Roi de Pologne, Duc de Lorraine & de Bar, & Procureur-Général au Parlement de *Nancy* qui emporte les regrets de ces Provinces. Peu de Magistrats renferment des qualités plus rares que celles dont il étoit doué. Sa grande piété jointe à son érudition profonde a été la garante de son intégrité: mérite qui lui avoit acquis la confiance entière de l'auguste Maison de Lorraine. L'exécution des dernières volontés de S. A. R. la Duchesse douairière lui fut confiée. Son père, Mestre de Camp de Cavalerie au service de France, l'avoit destiné au Militaire, & à l'âge de 14 ans il fut Capitaine de Dragons. Après la mort de son père, un grand Homme lui ayant reconnu des dispositions prématurées, le destina à la Magistrature, dans laquelle il a fait l'appui de l'Etat.

Madame Joseph, Comtesse ne Waldstein, née Comtesse de Trautmanndorff, Dame de l'Ordre de la Croix Etoilée est morte à *Fragné* le 12. du même mois.

Mr. Arnould-Wautier de Limpens, Conseiller des Conseils d'Etat & Privé, & Commis aux Causes Fiscales de Sa Maj. l'Impératrice-

Reine dans les Pays-Bas, mourut à *Bruxelles* le 14. âgé de 49 ans.

Alexandre Mac-Culloch est mort à *Aberdeen* en *Ecosse* dans un âge que peu de personnes atteignent de nos jours. Il avoit cent trente-deux ans, & il a conservé ses sens jusqu'à son trépas, excepté la vûe qui étoit un peu diminuée. Comme soldat il a servi durant le violent regne d'Olivier Cromwell, sous le Général Monk en *Ecosse*.

Marie-Victore, Nicolas-Uforé d'Hervault, Marquis de Pleumartin, ancien Capitaine de Cavalerie au service de France, a terminé sa carrière, dans la prison de la Conciergerie du Palais à *Paris*, où il est mort de maladie, & où il devoit demeurer renfermé le reste de ses jours, pour ses exactions.

René-Antoine-Ferchaud de Reaumur, de l'Académie-Royale des Sciences de *Paris*, de la Société Royale de *Londres*, des Académies de *Petersbourg*, de *Berlin*, de *Stockholm*, & de l'Institut de *Bologne*, Intendant & Commandeur de l'Ordre Militaire de Saint Louis, est mort le 18. Octobre à la Terre près de *Paris* âgé de 76 ans.

L'Amiral Vernon a payé à *Londres* le même tribut à la nature. Il s'étoit acquis beaucoup de réputation par la prise de *Porto-Bello* en Amérique, dont il s'empara avec cinq Vaisseaux de guerre en 1739, & mérita par cette action, les remerciemens en forme des deux Chambres du Parlement d'Angleterre. La prise de *Chagre* & son expédition à *Carthagene* contribuerent à augmenter sa réputation auprès de ses compatriotes, & à lui acquérir l'estime de la Cour. Il en jouit jusqu'à l'année 1748, qu'il survint entre lui & les Commissaires de l'Amirauté Britannique, des altercations assez sérieuses, à

l'occasion desquelles Mr. Vernon fut congédié & raié de la liste des Amiraux.

L'Ordre de Saint Benoît vient de perdre un de ses principaux ornemens, dans la personne du Révérendissime Dom Augustin Calmet, Abbé de la célèbre Abbaye de *Senones*, décédé en cette Abbaye le 25. Octobre, dans la 86me. année de son âge. Ayant fait profession dans la Congrégation de St. Vannes & de St. Hydulphe, il en a été cinq fois Président ou Supérieur Général. Il fut élu Abbé de *Senones* le 9. Juillet 1728, & il peut en être regardé comme le second Fondateur, pour s'être occupé pendant près de 30 ans qu'il l'a gouvernée, du soin d'en renouveler la plupart des anciens Bâtimens, en y ajoutant de nouveaux avec une ample & riche Bibliothèque, & en lui donnant tout le lustre dont elle étoit susceptible. Dom Calmet est mort dans les sentimens de la vraie piété & de l'humilité, qu'il n'a cessé de marquer pendant le cours d'une vie longue & édifiante à tous égards. L'ardeur de son zèle pour le culte de Dieu, sa charité en vers les pauvres, ses rares exemples pour le maintien du bon ordre & de la plus exacte régularité en ont été les preuves non interrompues. Pour ce qui est de son profond savoir, on n'en parle point. L'importance & le nombre de ses Ouvrages de près de 60 volumes, tous publiés de son vivant, seront les monumens éternels de sa vaste érudition & de ses travaux immenses pour le progrès des Sciences, le bien de l'Eglise & de l'Etat &c. Dom Augustin Fangé, son neveu lui succède dans cette Abbaye. On nous a envoyé de beaux Vers Latins sur la mort de ce Grand Homme, mais dont nous n'avons pas accoutumé de faire usage.

Voici

Voici son Epitaphe, trouvée dans les papiers, & telle qu'il souhaitoit devoir être gravée sur la Tombe.

*Hic jacet Frater Augustinus Calmet,
Natione Lotharus,
Religione Catholico-Romanus,
Professione Monachus,
Nomine Abbas,
Multa legit, scripsit, oravit,
utinam bene.*

La mort a enlevé le Baron de Schwartzenberg, Gouverneur de Namur, décédé sur ses Terres dans la Province de *Frise*.

La nuit du 28, au 29. Octobre Osman III. Empereur des Turcs, est mort à *Constantinople*, après une maladie aiguë de plusieurs semaines, quoiqu'il n'eût presque point gardé le lit. Prince pacifique & par conséquent justement regretté. Il a déjà son Successeur, en la personne de *Sultan Mustapha*, le premier Prince de la race des Ottomans qui a 41 ans, & dont on dit le caractère aussi pacifique. Tous les Grands s'étant assemblés au Serrail de la nuit même le proclamèrent, & à la pointe du jour du 29. le canon du Port l'annonça. Les choses se sont passées avec beaucoup de tranquillité.

F I N.

Mr. de Cironcourt, Chevalier d'honneur, nous marque & avec raison son extrême surprise de se trouver nommé dans notre Journal d'Octobre dernier, seconde Partie, au sujet de l'*Histoire de Lorraine* de Mr. de Chevrier. Il n'a nulle correspondance, ni aucune sorte de relation avec cet Ecrivain, qui nous marque aussi ne rien comprendre en ce que nous avons rapporté, & que c'est une imposture. Que le public soit donc une fois pour toutes désabusé sur nos énoncés, reçus d'une personne que nous croyions véridique, mais qui n'a que l'impudence en partage, & le plaisir de se jouer d'honnêtes gens. A la fin de notre dernier Journal, nous avons déjà fait connoître ce qui étoit du tour. Avis, qui joint au présent doit suffire pour n'en plus parler.

